Suivi de la population d'ardéidés coloniaux reproducteurs du Marais poitevin 1986-2014

Aigrette garzette *Egretta garzetta*,
La Faute-sur-Mer sept. 2014 *Alain Thomas*

Rédaction :
Alain THOMAS, *Consultant en environnement*.

Décembre 2014

Parc naturel régional du Marais poitevin

NATURA 2000

Etablissement public du Marais poitevin

Sommaire

1 Introduction p.2

2 Objectif p.2

3 Protocole p.2

4 Résultats p.4
4.1 Les colonies p.4
4.11 Nombre et localisation p.4
4.12 Type de milieu d'implantation p.7
4.13 Assemblage spécifique p.7
4.14 Pérennité des colonies p.9
4.2 Effectifs et tendances par espèce p.9
4.21 Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* p.9
4.22 Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* p.12
4.23 Aigrette garzette *Egretta garzetta* p.15
4.24 Grande aigrette *Casmerodius albus* p.16
4.25 Héron cendré *Ardea cinerea* p.18
4.26 Héron pourpré *Ardea purpurea* p.21
4.27 Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* p.22
4.28 Spatule blanche *Platalea leucorodia* p.23

5 Synthèse p.24

6 Conclusion et perspectives p.28

7 Bibliographie p.30

8 Annexes p.30

Annexe 1 : Liste des organismes et personnes participants à l'inventaire des ardéidés coloniaux nicheurs du Marais poitevin en 2014.

Annexe 2 : Fiche de résumé

1 Introduction

« L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin est un outil qui a pour ambition de fédérer l'ensemble des suivis biologiques sur la zone humide du Marais poitevin. Ce projet est né de la volonté d'acteurs du territoire. La réflexion de cet outil a été intégrée en 2003 dans le Document d'Objectifs Natura 2000 » (http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr). La réalisation du dénombrement 2014 de la population d'ardéidés arboricoles reproducteurs du Marais poitevin et la rédaction de la présente synthèse se sont déroulées dans le cadre technique et administratif de cet observatoire.

Ce travail a également été fait à l'occasion de la dixième enquête nationale d'inventaire de ce groupe d'espèces, la précédente datant de 2007 (Marion L., 2009).

Le Parc Naturel Régional du Marais poitevin (PNR Marais poitevin) a une longue expérience dans le dénombrement et la coordination du comptage des nids de hérons de son territoire. Le premier inventaire coordonné a été effectué en 1986 sous son impulsion, pour l'enquête nationale 1985/86. Dès lors, le suivi de cette population s'est déroulé sans discontinuer sur un grand nombre de colonies, permettant d'obtenir un très fort taux d'exhaustivité. Les hérons coloniaux sont aujourd'hui un des groupes d'espèces les mieux suivi du Marais poitevin. Ce travail a pu être mené grâce à la participation et la collaboration des organismes environnementaux et de naturalistes de la région, dont la liste pour l'année 2014 figure en annexe 1. Cet important travail a fait l'objet d'une synthèse en 2007, synthèse présentant aussi les connaissances antérieures sur les hérons nicheurs du Marais poitevin (Thomas A., 2007).

2 Objectif

L'objet général de l'inventaire 2014 est la détection et l'inventaire des colonies et des nids de hérons coloniaux nicheurs du Marais poitevin et de ses bordures immédiates, avec le plus fort niveau d'exhaustivité possible. Il s'agit de poursuivre le suivi démographique de ces oiseaux dans cette région naturelle en raison de leurs intérêts écologiques et de leur qualité d'indicateur de la fonctionnalité de la zone humide.

Ces dénombrements sont aussi intégrés à l'enquête nationale 2014.

La synthèse présente les résultats 2014 et d'analyse l'évolution démographique depuis la dernière enquête nationale de 2007 et plus largement depuis 1986, début du suivi de la population du Marais poitevin. Cette analyse est facilitée par les dénombrements réalisés chaque année entre les enquêtes nationales.

3 Protocole de l'inventaire

Les espèces…
Formellement, le suivi concerne tous les ardéidés coloniaux nicheurs soit sept espèces possibles : Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande aigrette *Casmerodius albus*, Héron cendré *Ardea cinerea* et Héron pourpré *Ardea purpurea*. Seul le Crabier chevelu n'est pas connu comme reproducteur du Marais poitevin.

Trois espèces de Threskiornithidés sont intégrés dans l'inventaire : Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, la Spatule blanche *Platalea leucorodia* et Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*. Ces trois espèces sont présentes dans le Marais poitevin (rare pour l'Ibis falcinelle). Elles ont des comportements reproducteurs proches de ceux des hérons et peuvent former des colonies mixtes avec ces derniers. Ces espèces connaissent une dynamique forte et une progression géographique et démographique comme reproducteur en France.

Les cigognes (Cigogne blanche *Ciconia ciconia* et Cigogne noire *Ciconia nigra*) ne sont pas intégrées à ce suivi. Elles font par ailleurs l'objet d'un suivi des effectifs reproducteurs, coordonné par la LPO Vendée, dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin (Cigogne blanche). Il est à noter que la Cigogne blanche peut s'associée aux colonies de hérons pour la nidification (La Claye, Les Marzelles à St Denis-du-Payré ou La Dune à Triaize etc.).

La zone d'étude…
La zone de travail englobe la totalité du Marais poitevin avec le massif dunaire qui le borde à l'ouest et les terres hautes de bordure ou des buttes calcaires enclavées.

La méthode de comptage…
Il s'agissait de 50 sites de nidification connus comme occupés au moins une année depuis 1986. Des prospections complémentaires ont également été réalisées à la recherche de nouvelles colonies.
Le mode de dénombrement est resté le même que depuis 1986. Le comptage des nids est exhaustif. L'occupation des nids est évaluée selon la présence de poussins, de déjections fraîches, restes alimentaires, coquilles d'œufs ou si il est constaté que l'incubation est en cours lors du comptage. Les observateurs arpentent à pied la colonie de façon systématique et chaque nid dont l'occupation est validée est attribué à une espèce ou est compté comme « non identifié ».
Les colonies ont été inventoriées en un passage unique entre avril et juillet 2014. Les colonies visitées en avril (colonies mono spécifiques de Hérons cendrés) on fait l'objet d'une seconde visite pour le contrôle d'une éventuelle présence d'autres espèces.

Des informations simples sur le type de boisement et les menaces éventuelles ont été consignées par les compteurs et mentionnées sur les fiches de comptage.

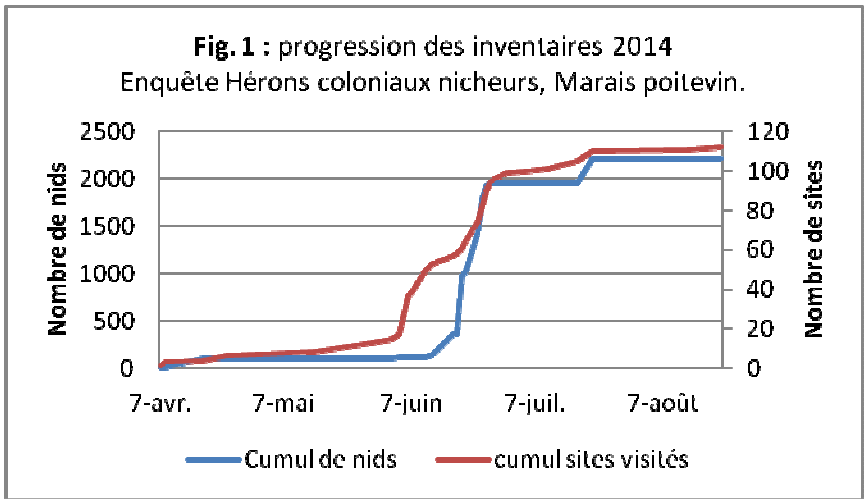

4 Résultats

En 2014, le Marais poitevin hébergeait 2215 couples nicheurs de hérons coloniaux répartis entre 26 sites de nidification. Six espèces de hérons ont niché plus l'Ibis sacré (1 couple).

Par rapport à l'enquête précédente de 2007, la population totale de hérons coloniaux nicheurs a régressée de 1004 couples soit une baisse de 31,2 %.

L'effort de prospection s'est développé entre le 7 avril 2014 et le 21 août 2014. Au total 104 sites ont été prospectés durant cette période. On peut donc considérer la couverture de la zone comme très bonne en 2014 et similaire au travail de 2007. L'effort de prospection a été plus intense dans les zones boisées de la vallée du Lay et de Venise Verte où, les colonies sont moins facilement détectables.

4.1 Les colonies

Depuis 1986, la nidification de hérons coloniaux a été constatée dans 65 lieux différents. La dernière période (2007-2014) apporte 4 nouveaux emplacements : La Grande Bernegoue-Marais Michaud (Maillé), Pieds Blancs (St Hilaire-la-Palud), Noailles (Le Champs-St-Père), Marais des demoiselles (Damvix).

4.11 Nombre et localisation

Il a été découvert 26 colonies en 2014 contre 28 en 2007. Cinq nouveaux sites ont été occupés par rapport à 2007 (3 dans la zone Sèvre-Venise verte, 1 en zone desséché et 1 dans la zone Lay) et 7 ont été désertés (4 en zone Sèvre et Venise verte, 2 en zone Marais desséchée et 1 en zone Lay). Les colonies disparues comptaient 110 couples en 2007 et les 5 nouvelles en comptent 109 en 2014. Toutefois, deux d'entre elles (Grande Bernegoue – Marais Michaud et Marais des demoiselles à Damvix) existaient très probablement déjà en 2007.

Pour ce rapport, nous reprenons le découpage territorial du Marais poitevin utilisé en 2007. A savoir :
- Zone Lay : ensemble du territoire d'étude situé à l'ouest du Canal de Luçon.
- Zone Marais mouillé nord : secteur au nord du canal des hollandais entre Luçon et la vallée de la Vendée.
- Zone Marais desséchée : globalement partie centrale du Marais poitevin
- Zone Curé : au sud de la Sèvre Niortaise entre la Baie de l'Aiguillon et Marans et au sud de la « presqu'île » de Marans
- Sèvre-Venise verte : marais mouillé des Autizes de la Sèvre niortaise et du Mignon et rives de la Sèvres niortaise, à l'ouest jusqu'à l'Ile-d'Elle.

La répartition par secteurs est très stable entre 2007 et 2014 mais la localisation des colonies est plus variable. Le total des colonies de 2007 et de 2014 est de 33, dont 21 (63,6%) sont communes aux deux enquêtes. Cette volatilité apparente à l'intérieur des zones touche essentiellement les petites colonies. Les 21 sites en commun hébergeaient respectivement 96,6% et 95,4% des couples en 2007 et 2014. La mobilité des colonies est plus forte dans le secteur Sèvre-Venise verte.
Depuis 1986, le nombre de colonies a presque doublé. Les secteurs Marais desséché et Marais mouillé nord n'ont pas bénéficié de la multiplication des héronnières. On note que 8 des 12

colonies (66,7 %) de 1986 étaient toujours occupées et regroupaient 955 couples en 2014 soit 43 % de l'effectif Marais poitevin. D'une année d'enquête nationale à l'autre, la part des nouvelles colonies dans le nombre de sites occupés varie de 19 à 44 % contre 6 à 31 % pour la proportion de sites disparaissant.

Tableau 1 : Evolution du nombre de colonies de hérons coloniaux dans le Marais poitevin lors des enquêtes nationales (1986 à 2014).

	Lay	Marais mouillé nord	Marais desséché	Curé	Sèvre-Venise verte
Colonies en 2014	8	2	2	4	10
Colonies en 2007	8	2	3	4	11
Colonies en 2000	5	5	2	2	12
Colonies en 1994	6	4	3	3	11
Colonies en 1989	4	3	3	2	5
Colonies en 1986	3	2	3	0	4

Tableau 2 : Evolution du nombre de colonies de hérons coloniaux dans le Marais poitevin entre 1986 et 2014.

	Lay	Marais mouillé nord	Marais desséché	Curé	Sèvre-Venise verte
Colonies en 2014	8	2	2	4	10
Colonies en 1986	3	2	3	0	4
Colonies disparues en 2014	1	1	1	0	1
Colonies nouvelles en 2014	6	1	1	4	7

Tableau 3 : Renouvellement des colonies de hérons coloniaux dans le Marais poitevin de 1986 à 2014 (années des enquêtes nationales).

		Lay	Marais mouillé nord	Marais desséché	Curé	Sèvre-Venise verte
2014	Nouvelles colonies	1	0	1	0	3
	Colonies disparues	1	0	2	0	4
2007	Nouvelles colonies	4	0	1	2	2
	Colonies disparues	1	3	0	0	3
2000	Nouvelles colonies	0	1	1	0	5
	Colonies disparues	1	0	2	1	4
1994	Nouvelles colonies	2	1	1	1	7
	Colonies disparues	0	1	1	0	1
1989	Nouvelles colonies	1	1	1	2	1
	Colonies disparues	0	0	1	0	0

Inventaire des hérons coloniaux reproducteurs du Marais poitevin
Sites prospectés en 2014

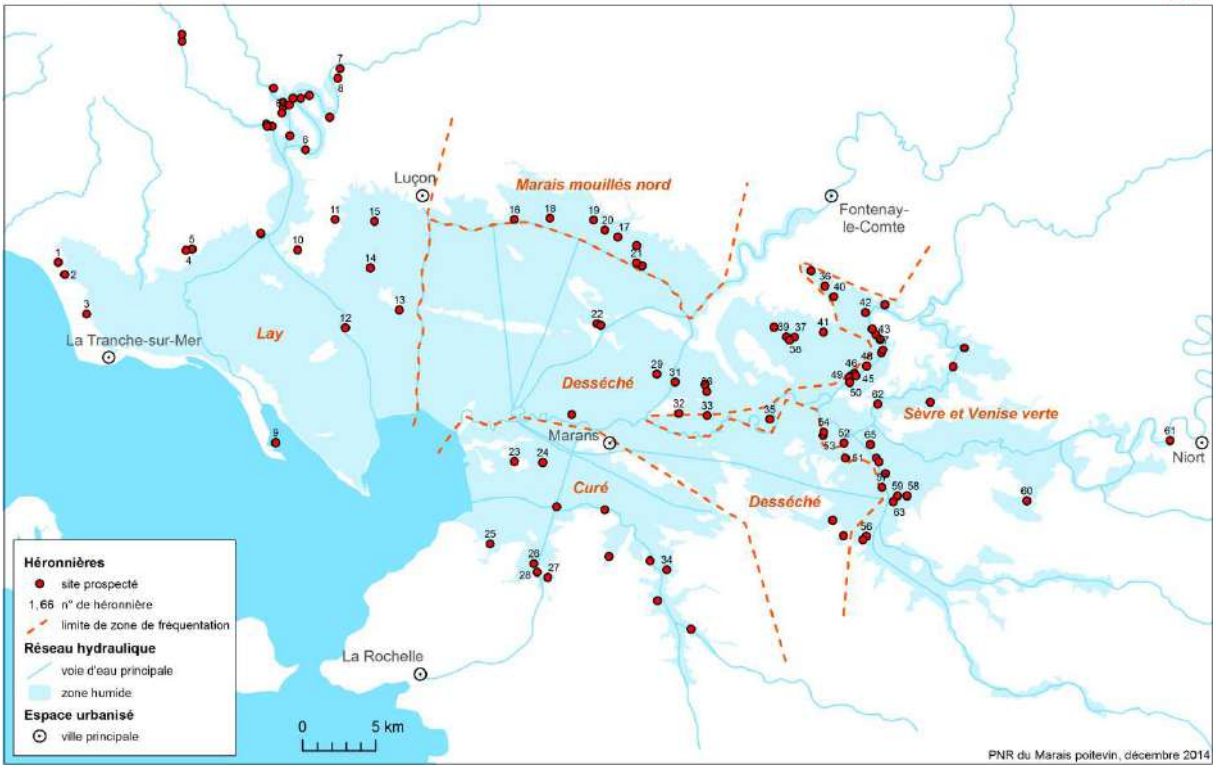

Héronnières du Marais poitevin de 1986 à 2014

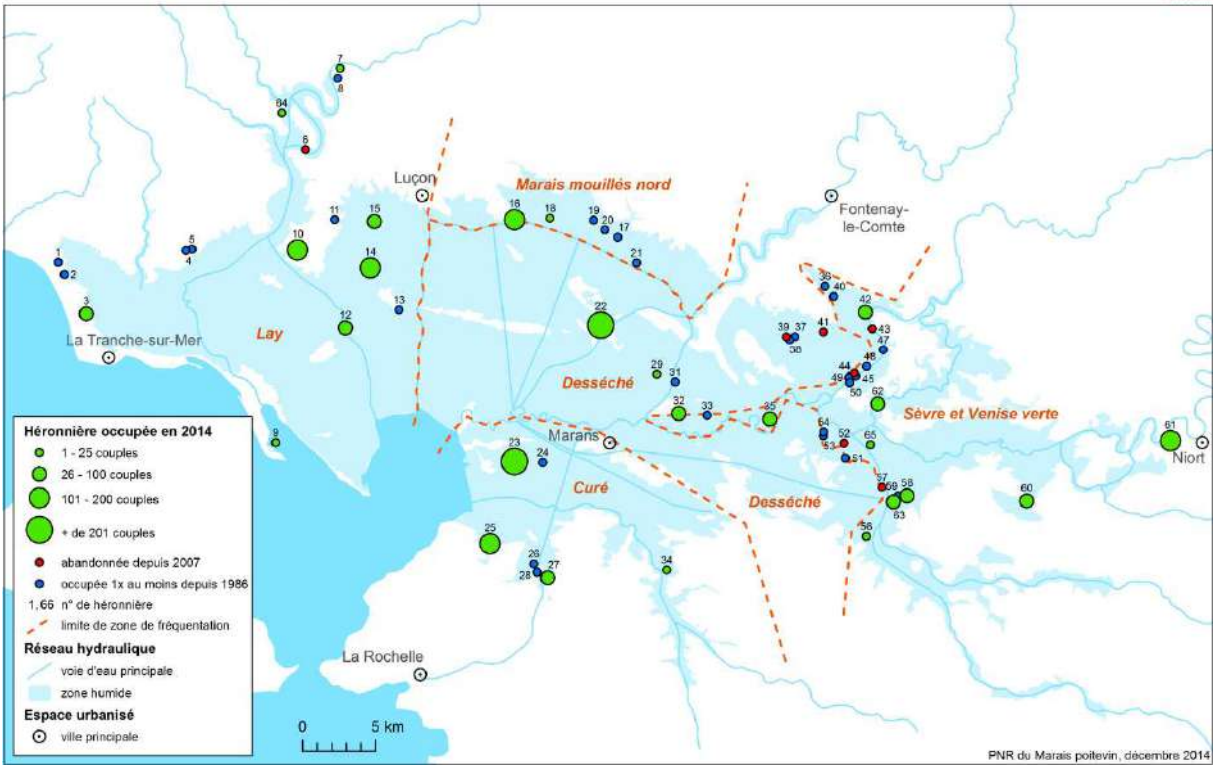

4.12 Type de milieu d'implantation

Toutes les héronnières du Marais poitevin sont installées dans des boisements. Aucune ne l'est dans une roselière.
La répartition entre les dunes, terres hautes et terres de marais est similaire à celle de 2007 et une très large majorité des colonies se trouve en marais mouillé (toute zones confondues). Ce qui peut paraitre logique étant donnée le niveau de boisement supérieure en marais mouillé.

Tableau 4 : Répartition des héronnières par types de terrains dans le Marais Poitevin

	1989	1994	2000	2007	2014
Terres de marais	74 %	78 %	82 %	79 %	77 %
Terres hautes	13 %	11 %	11 %	14 %	15 %
Dunes	13 %	11 %	7 %	7 %	8 %

Tableau 5 : Répartition des héronnières par types de marais dans le Marais Poitevin

	1989	1994	2000	2007	2014
Marais « mouillé »	75 %	72 %	82 %	64 %	70 %
Marais « intermédiaire »	8 %	14 %	9 %	23 %	10 %
Marais « desséché »	17 %	14 %	9 %	13 %	20 %

4.13 Assemblage spécifique et taille des colonies

La richesse spécifique moyenne des colonies a progressé depuis 2007 et a atteint pour la première fois depuis 1986 la barre des 2 espèces. Deux colonies, le Grand Taille-Fer « sud » (Les Magnils-Reigniers) et le Pain Béni comptent 6 espèces. Cette dernière colonie a été la première, en 2013, à avoir une richesse spécifique aussi élevée en Marais poitevin. La progression de la Grande aigrette et la première nidification avérée de l'Ibis sacré favorise cette évolution.
En revanche, le nombre de colonies pluri spécifiques chute avec 4 sites de moins qu'en 2007 et la part de la population qui niche dans ces colonies diminue bien qu'elle représente encore 64,7 % de la population totale. L'évolution spectaculaire de la héronnière des Marzelles (St Denis-du-Payré) qui est passé de 347 nids pour 4 espèces en 2007 (jusqu'à 607 nids en 2008) à 143 nids pour une espèce en 2014, les pertes d'effectifs de grandes colonies comme le Pain Béni et le Grand-Treuil (Charrons) sont les explications principales. On notera aussi que les deux colonies des pinèdes littorales ont perdu l'Aigrette garzette.
La progression de 4 « jeunes » colonies pluri spécifiques ; Les Encloses pelées (Triaize), le Grand-Taille-Fer « sud », Pieds-Blancs (St Hilaire-la-Palud) et le Marais des demoiselles n'a pas compensé la tendance observée pour les héronnières les plus importantes de l'enquête 2007.
Les colonies mono spécifiques sont le fait du Héron cendré (16 sites) et du Héron pourpré (1 site). La proportion des nids de hérons qui s'y trouvent augmente. C'est en relation avec l'effectif globale plus bas mais surtout, avec la perte de richesse spécifique de plusieurs grosses colonies : Les Casserottes (La Tranche-sur-Mer), la Pointe d'Arçay (La Faute-sur-Mer) et les Marzelles. Ces trois colonies mixtes en 2007 ne sont plus occupées que par le Héron cendré en 2014.

On note une tendance à la régression de la taille des colonies, qui est passée de 114 couples en moyenne en 2007 à 85 couples en moyenne en 2014. Cette évolution est très marquée en zone Marais desséché, sous l'influence de la héronnière du Pain Béni.

Tableau 6 : Richesse spécifique des colonies de hérons coloniaux du Marais poitevin 1986 - 2014

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
1 espèce	8	11	16	19	15	17
2 espèces	2	5	9	4	9	2
3 espèces	1	0	1	3	0	2
4 espèces	1	1	0	1	1	2
5 espèces	0	0	1	1	3	1
6 espèces	0	0	0	0	0	2
Richesse spécifique moyenne	1,58	1,47	1,68	1,61	1,86	2
Cumul effectif mono spécifique	514	750	398	368	475	780
Part des mono spécifiques dans la population totale	54,8 %	55,2 %	25,9 %	17,2 %	14,8 %	35,3 %

Tableau 7 : Taille des colonies de hérons coloniaux du Marais poitevin 1986 - 2014

	1986	1989	1994	2000	2007	2014
Colonies < 10 couples	1	4	7	4	5	4
Colonies < 50 couples	5	4	14	16	11	9
Colonies < 100 couples	3	6	2	3	7	6
Colonies < 200 couples	1	1	3	3	2	4
200 couples et +	2	2	1	2	3	3
Nombre de colonies	12	17	27	28	28	26
Nombre moyen de couples	78,17	80	56,85	76,21	114,46	85,19
Effectif maximal	259	374	545	835	1320	546
Part de la plus importante colonie	27,6 %	27,5%	35,5%	39,1%	41,18%	24,65 %

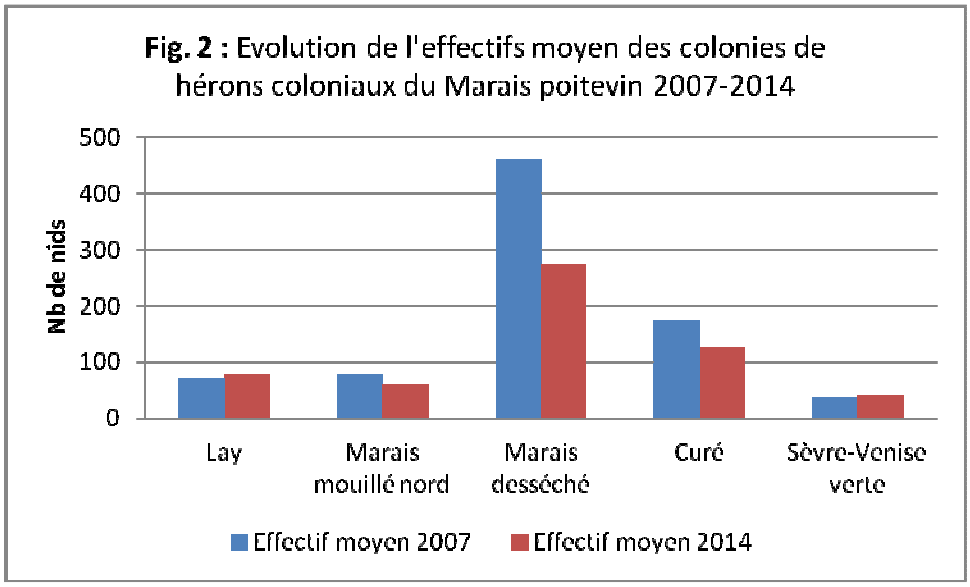

4.14 Pérennité des colonies

L'âge moyen des colonies de 2014 est de 20,65 ans max : Charouin 52 ans, 47 ans le Pain Béni et 43 ans les Marzelles.
Ce résultat est très au-dessus de la moyenne d'âge des colonies de la période 1986-2007 (8,25 ans). La persistance des plus importantes colonies qui sont souvent les plus anciennes et la disparition de petites colonies « jeunes » explique l'augmentation de l'âge moyen. Cela dit, le parallèle entre l'âge des colonies et l'importance de l'effectif est moins marqué que pour la période 1986-2007. La redistribution des nids dans le secteur du Lay probablement en lien avec l'exploitation du bois des Marzelles a eu pour conséquence la croissance très rapide de jeunes colonies ; Les Encloses Pelées et le Grand Taille-Fer « sud ». Les petits hérons blancs, ont aussi la faculté de constituer des colonies importantes très rapidement comme au Grand-Treuil (Charron).
Pour chaque espèce carte avec l'ensemble des sites utilisés depuis 1986, ceux de 2014 et ceux de 2007 qui ont été abandonnés.

4.2 Effectifs et tendances par espèce

4.21 Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Depuis 2007, la population du Bihoreau gris a chuté de 57,5 % dans le Marais poitevin (64 % par rapport au maximum de 234 couples de 2006), l'effectif revenant à son niveau du début des années 1990. Malgré des variations inter annuelles importantes, la tendance est nette sur toute la période. Cette baisse fait suite à une forte et subite augmentation en 2006. L'enquête nationale de 2007 montrait « une chute inquiétante de 20 % par rapport à l'estimation de 2000 » (Marion L., 2009). Ne connaissant pas le résultat national 2014, il est impossible de replacer la tendance locale récente dans son contexte national. Il reste par ailleurs très délicat d'analyser cette tendance. Le Bihoreau gris est une espèce migratrice pour laquelle les conditions d'hivernages peuvent jouer un grand rôle et sont connues également les relations entre les dynamiques des populations ibériques et françaises (*Ibidem*).

Tableau 8 : Nombre de couples nicheurs du Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
Nombre de couple	54	86	85	112	200	85
Nombre de sites de nidification	2	1	1	1	2	4
Population française	3413[1]	4022	4228	4204	3356	*
Part de la population française	-	2,1 %	2 %	2,7 %	6 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	6 %	6 %	6 %	5 %	6 %	4 %

* non publié lors de la rédaction du présent rapport
[1] inventaire national réalisé en 1981

Fig. 3 : Nombre de couples nicheurs de Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* en Marais poitevin

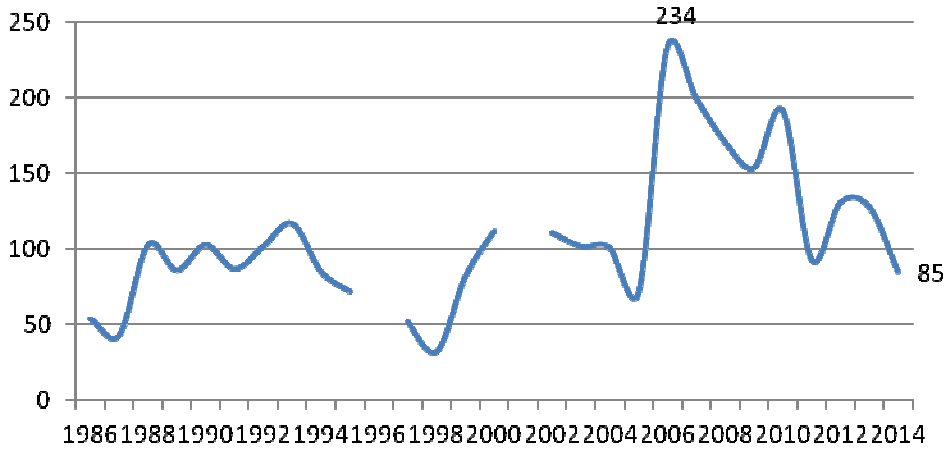

Fig. 4 : Evolution de la population nicheuse de Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* par secteur - Marais poitevin

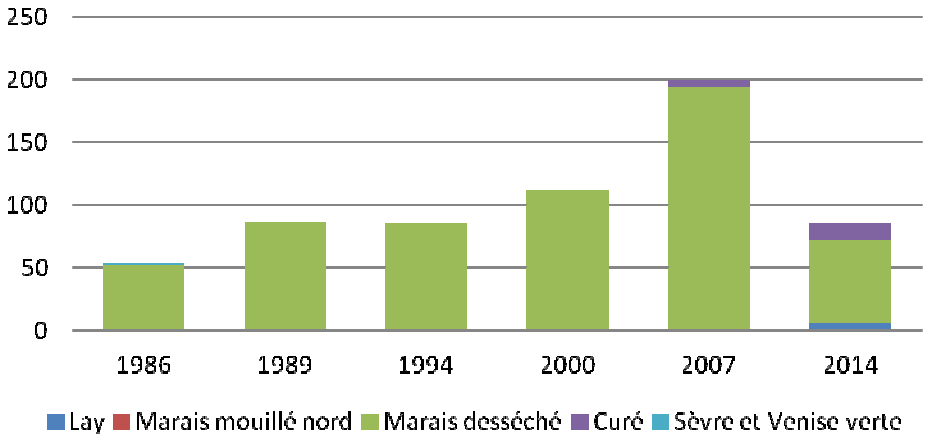

Fig. 5 : Taux d'accroissement démographique du Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

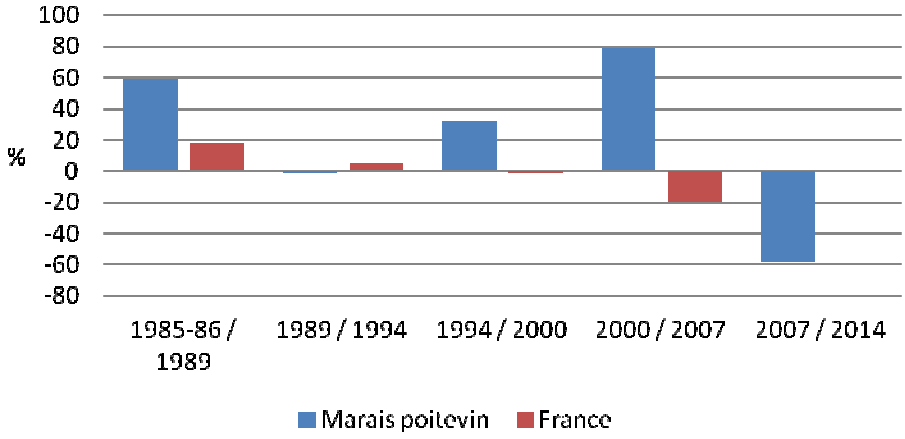

L'évolution des effectifs s'accompagne d'une augmentation du nombre de sites de nidification ; 1 en 2000, 2 en 2007 et 4 en 2014. Durant la période 2008 / 2014 au total 7 sites ont été utilisés contre 5 pour la période 2000 à 2007 et 1 ou 2 pour les périodes antérieures. Les 4 nouveaux sites de nidification de la dernière période sont tous connus et dénombrés au moins depuis 2007 et avant l'apparition du Bihoreau gris. L'augmentation du nombre de colonies occupées par l'espèce est donc bien réelle et non le résultat d'une meilleure prospection. La colonie du Pain Béni, en Marais desséché concentre encore l'essentiel de la population et son évolution conditionne la tendance générale en Marais poitevin. On constate que l'apparition des nouvelles colonies ne compense en rien la très forte baisse enregistrée au Pain Béni qui bénéficie d'une attention particulière (site classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope). Le Bihoreau gris est rencontré en période de nidification dans l'ensemble du Marais poitevin et sur ses bordures (vallée du Lay…). Cette présence est connue depuis longtemps (Thomas A., 2007) et la localisation des nouveaux sites de nidification coïncide bien avec des territoires visités depuis de nombreuses années. On remarquera l'absence de site dans le secteur Sèvre-Venise verte, qui présente pourtant des milieux favorables et où l'espèce est présente au printemps.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

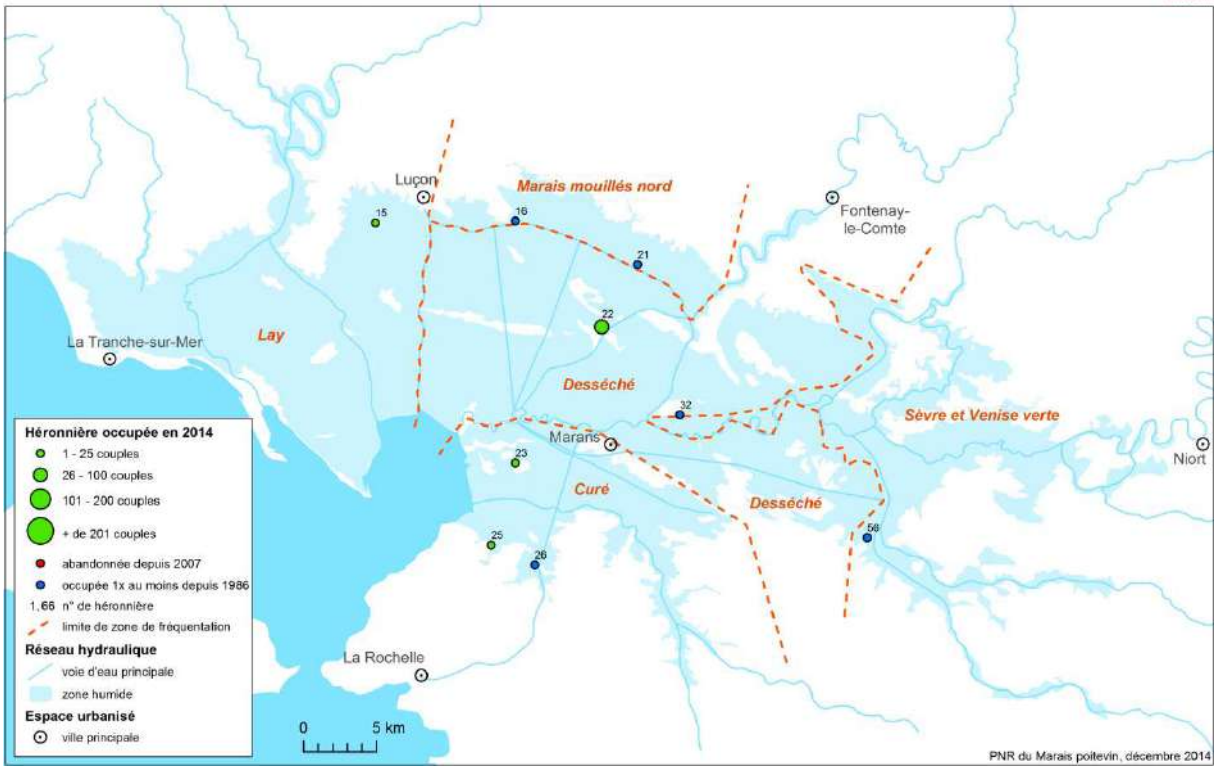

4.22 Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

Depuis 2007, la population de Héron garde-bœufs nicheurs du Marais poitevin a baissée de 61,5 % et de 65,5 % par rapport au maximum enregistré en 2008. Les variations inter annuelles sont très importantes. L'impact des hivers froids semble prépondérant dans l'évolution démographique dans la région. Mais contrairement à la période précédente (2000 / 2007), la dynamique positive ne compense pas les pertes des hivers froids. En l'absence d'information au sujet du succès reproducteur local et sur la mobilité inter nuptial des oiseaux, il est difficile d'interpréter ces résultats. On peut faire l'hypothèse d'un moindre apport d'oiseaux ibériques lors de la reconstitution des effectifs après les vagues de froids. Malgré tout, l'espèce garde une capacité importante de rebond comme on le voit entre 2010 et 2011 et entre 2013 et 2014.

Tableau 9 : Nombre de couples nicheurs du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
Nombre de couple	0	0	7	117	782	281
Nombre de sites de nidification	0	0	1	2	3	5
Population française	74[1]	272	2301	7250	14 098	*
Part de la population française	0	0	0,3 %	1,6 %	5,6 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	0 %	0 %	0,5 %	5 %	24 %	13 %

* non publié lors de la rédaction du présent rapport
[1] inventaire national réalisé en 1985

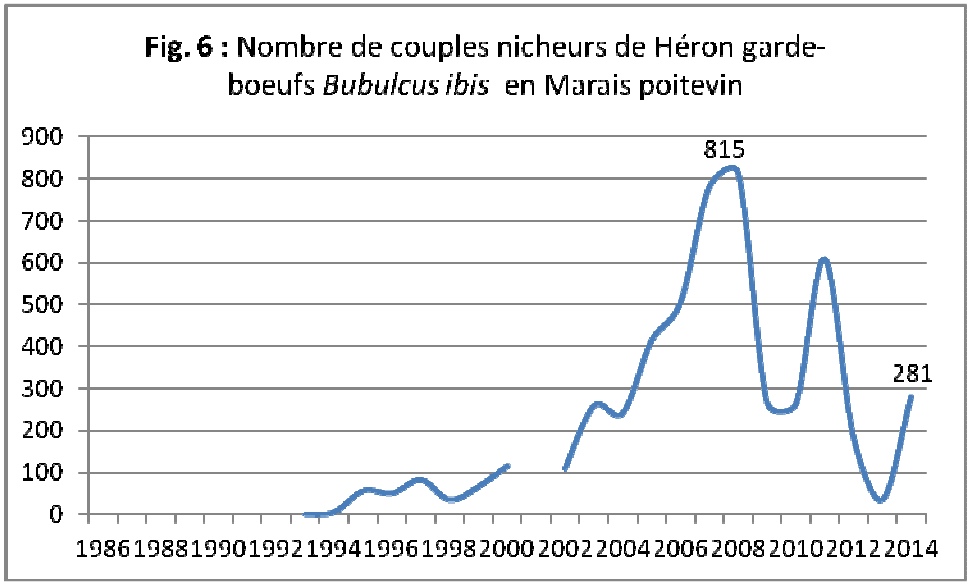

La première nidification du Garde-bœufs dans le Marais poitevin date de 1993, au Pain Béni. En 1995, un second site est occupé (Les Marzelles). Entre 2000 et 2007 au total 5 sites ont été utilisés et 8 entre 2008 et 2014. On note une dispersion dans le secteur du Lay, probablement la conséquence de la progression des coupes de bois aux Marzelles. Un report s'est fait d'abord vers la colonie de la Dune puis vers les sites des Encloses Pelée et du Grand Taille-Fer « sud ». Malgré la régression des effectifs, le nombre de sites occupés en 2014 augmente,

poursuivant la tendance en cours depuis l'apparition de l'espèce dans le Marais poitevin. A l'exception du Pain-Béni, toutes les colonies de 2014 se trouvent dans de micro boisements de 0,5 à 1,5 hectare.
La régression des effectifs depuis 2007 est notable surtout dans les secteurs Marais desséché et Curé. Le secteur Lay est relativement stable. Le Marais mouillé nord n'est qu'occasionnellement occupé ; 6 couples en 2011 au Bois-des-Ores (Ste Gemme-la-Plaine) comme cela avait été le cas en 2003 et 2004 (respectivement 141 et 50 couples).

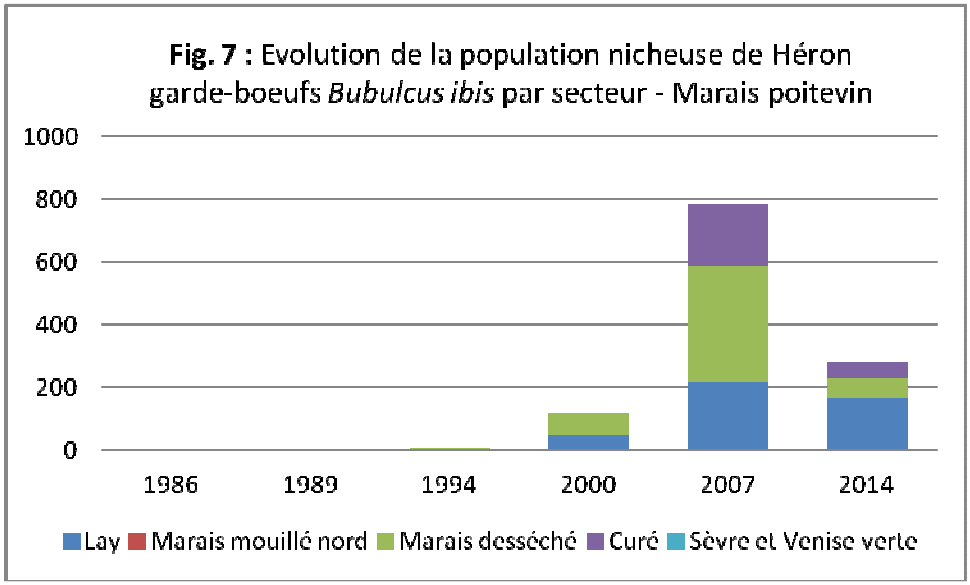

Fig. 7 : Evolution de la population nicheuse de Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis* par secteur - Marais poitevin

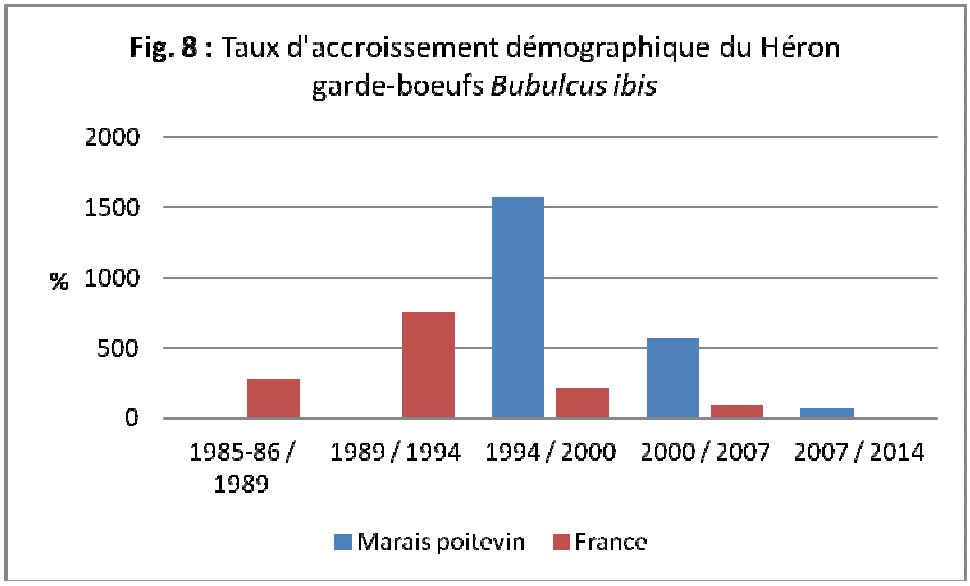

Fig. 8 : Taux d'accroissement démographique du Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*

Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

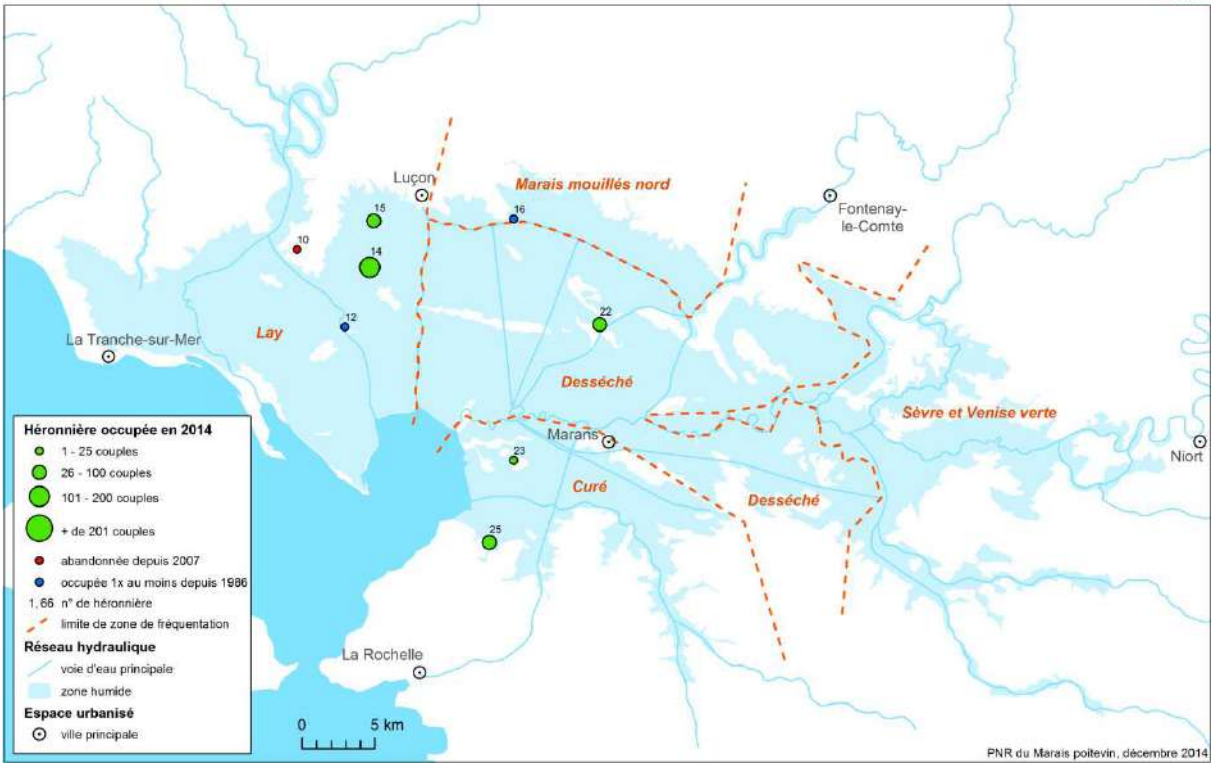

Aigrette garzette *Egretta garzetta*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

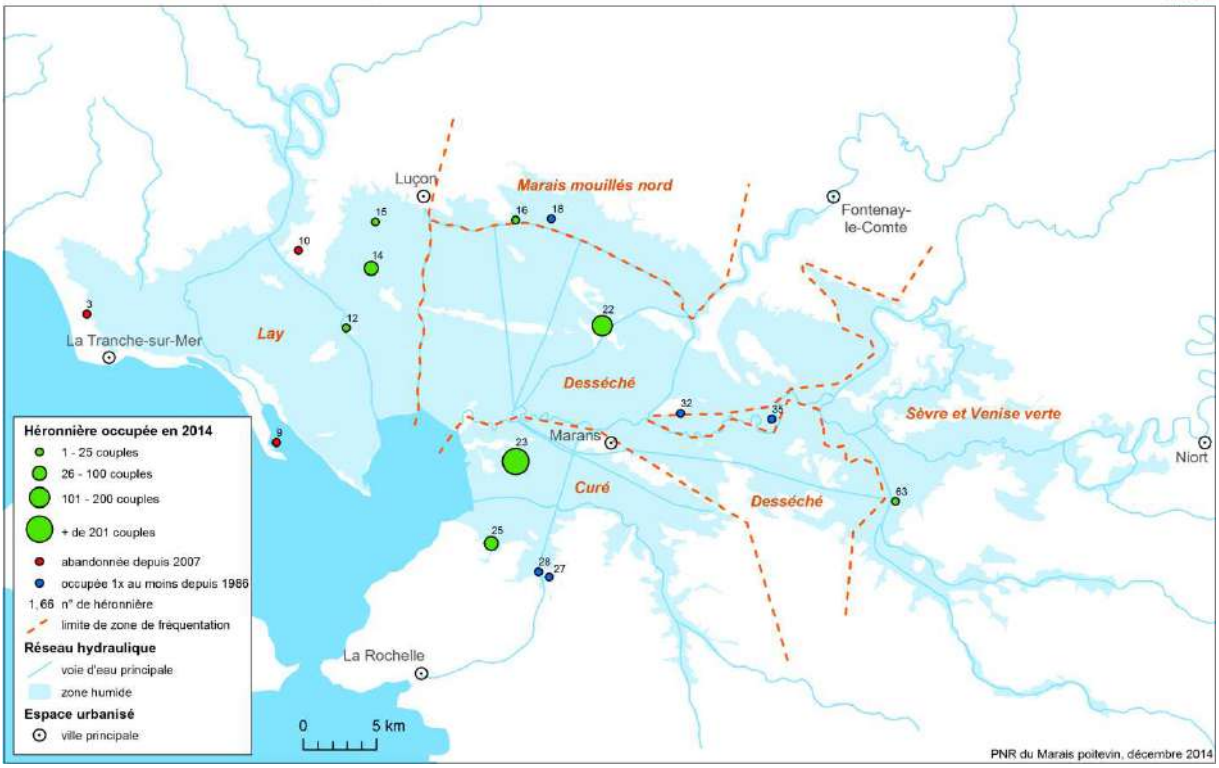

4.23 Aigrette garzette *Egretta garzetta*

La régression de la population est de 21 % depuis 2007 et de 31,6 % par rapport au maximum de 2008. Les effets du froid expliquent probablement pour une large part cette évolution. L'impact semble néanmoins inférieur pour l'Aigrette garzette que pour le Héron garde-bœufs. Comme pour ce dernier, la capacité de reconstitution des effectifs semble bonne.
La baisse est surtout visible en Marais desséché et dans le secteur Lay. Le secteur Curé au contraire est en légère hausse par rapport à 2007, même si un effectif supérieur à celui de 2014 avait été noté en 2008 (399 couples). La première nidification de 2 couples en plein cœur de la Venise verte (Pied Blanc à St Hilaire-la-Palud) est notable. C'est la nidification la plus orientale de l'Aigrette garzette dans le Marais poitevin, dans un paysage, plus boisé et d'eau douce, très différent des secteurs plus littoraux habituels de l'espèce.

Le nombre de colonies occupées lors des trois dernières enquêtes nationales est stable mais des modifications sont visibles. Dans le secteur du Lay, en 2014 on remarque une disparition de l'Aigrette garzette des 2 héronnières de pinède littorale (les Casserottes à La Tranche-sur-Mer et de la Pointe d'Arçay à La Faute-sur-Mer) et une redistribution similaire à celle du Héron garde-bœufs entre St Denis-du-Payré / Triaize / Luçon, là aussi en raison de l'abandon du site des Marzelles. L'espèce a utilisé 4 nouveaux sites depuis 2008 et en a déserté 3 qui avaient été utilisés entre 2000 et 2007.

Tableau 10 : Nombre de couples nicheurs d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
Nombre de couple	20	51	219	608	667	527
Nombre de sites de nidification	1	1	6	8	8	8
Population française	1841[1]	3861	9845	12 511	13 759	*
Part de la population française	1,1 %	1,3 %	2,2 %	4,9 %	4,8 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	2 %	4 %	14 %	28 %	21 %	24 %

* non publié lors de la rédaction du présent rapport
[1] inventaire national réalisé en 1985

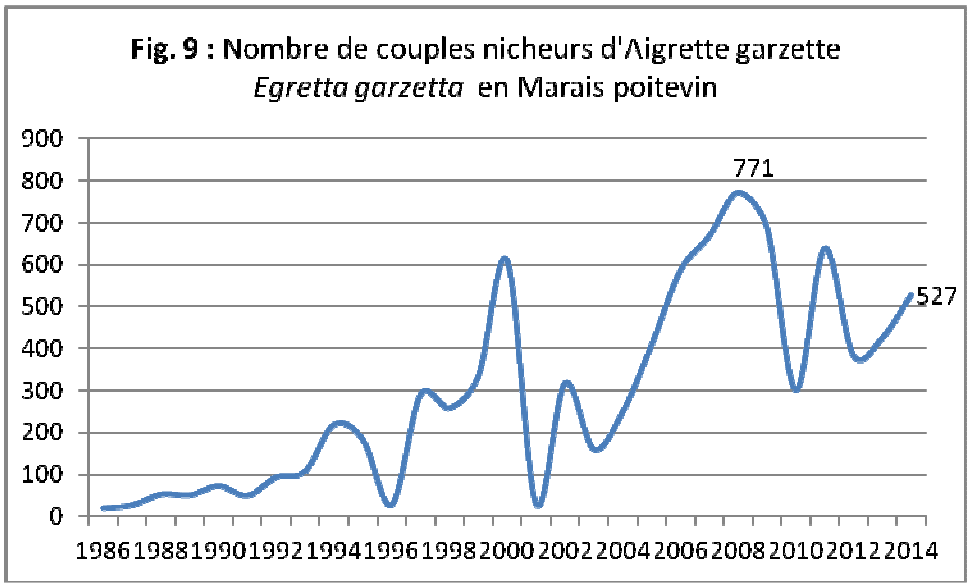

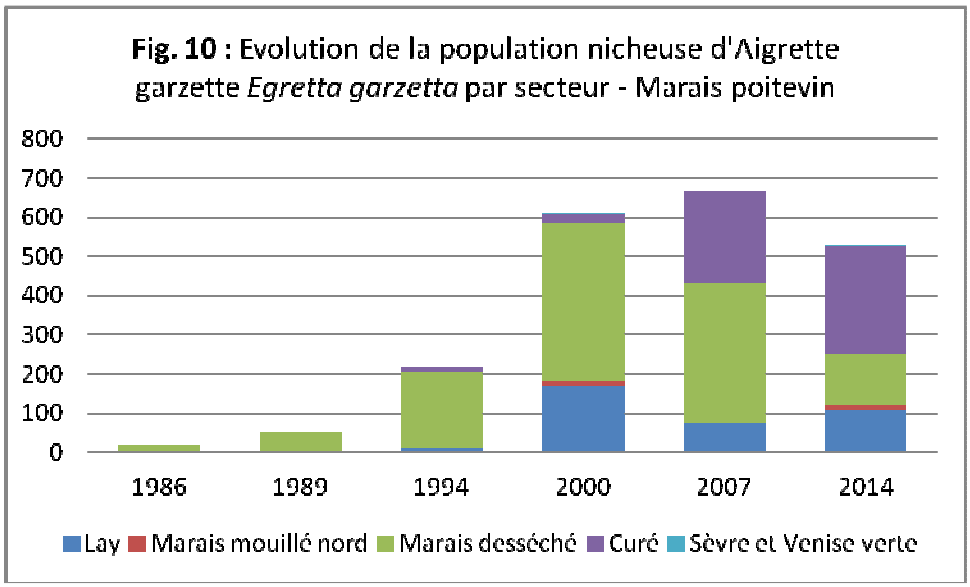

Fig. 10 : Evolution de la population nicheuse d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* par secteur - Marais poitevin

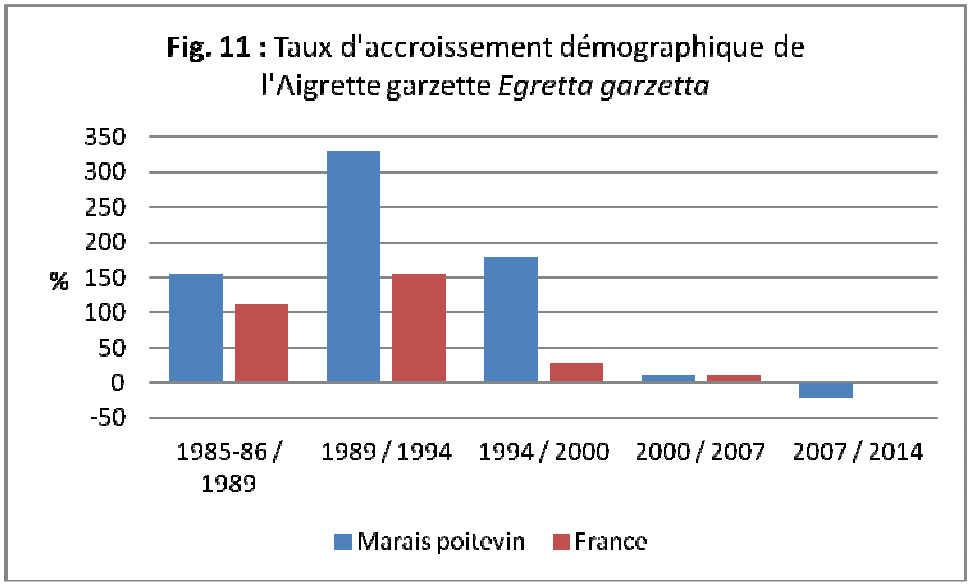

Fig. 11 : Taux d'accroissement démographique de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*

4.24 Grande aigrette *Casmerodius albus*

La première nidification a été constatée aux Marzelles en 2007 avec 1 nid trouvé. Depuis, 5 sites différents ont été utilisés, répartis entre 3 secteurs (Lay, Marais mouillé nord, Sèvre-Venise verte). La colonie des Marzelles a été fréquentée durant 7 années avant d'être désertée en 2014. A partir de 2013, on note une dispersion des sites avec l'installation au Pain Béni et au Bois-des-Ores. La nidification est découverte dans la colonie du Marais des demoiselles (Damvix) en 2014. Ce site n'était pas connu du réseau « hérons » du Marais poitevin et jamais compté, mais il est ancien selon A. François (ONCFS sd85).
L'apparition et le développement de cette petite population dans le Marais poitevin se place dans la dynamique nationale. La population du marais n'est probablement pas significative au niveau national.

Tableau 11 : Nombre de couples nicheurs de Grande aigrette *Casmerodius albus* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	1989	1994	2000	2007	2014
Nombre de couple	0	0	0	0	1	15
Nombre de sites de nidification	0	0	0	0	1	3
Population française	0	0	2	30	135	*
Part de la population française	0	0	0	0	0,7 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0,7 %

* non publié lors de la rédaction du présent rapport

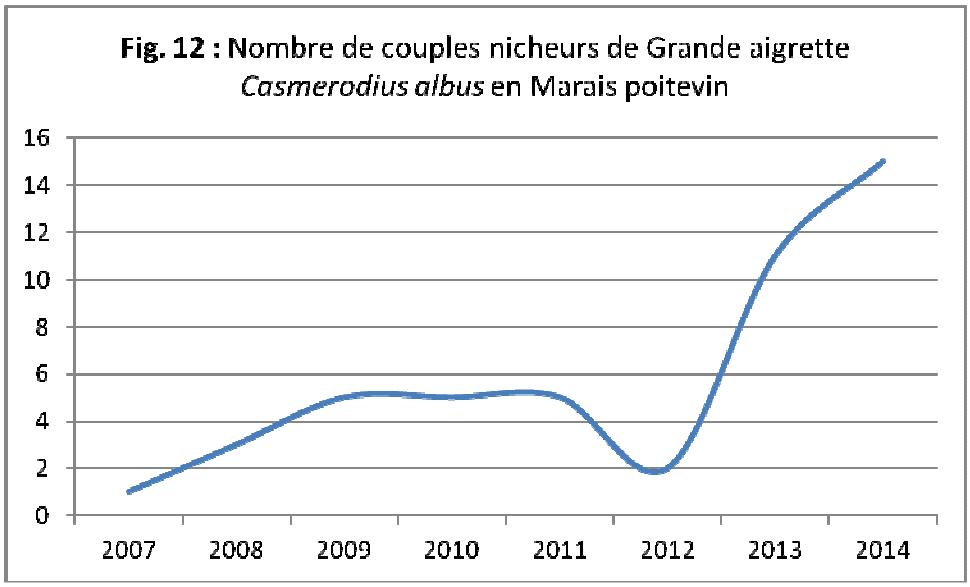

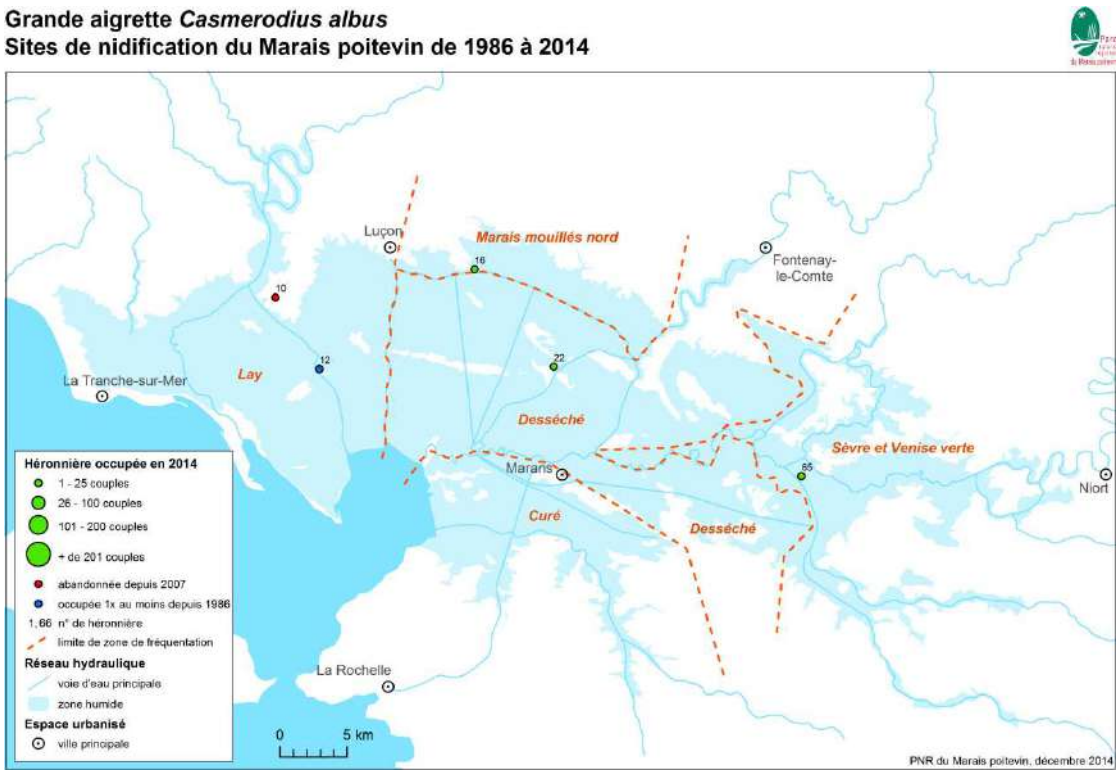

4.25 Héron cendré *Ardea cinerea*

Depuis 2007, le nombre de couples nicheurs du Héron cendré en Marais poitevin a augmenté de 15,9 %. C'est la seule espèce qui progresse entre les deux dernières enquêtes nationales avec la Grande aigrette. Après une longue diminution de l'effectif depuis la fin des années 1980, cette hausse est remarquable. Avec 23 sites en 2014, le nombre de colonies est identique à celui de 2007. En revanche, 33 colonies avaient été utilisées durant la période 2000 / 2007 contre 30 pour la période 2008 / 2014. Dix sites de la première période n'ont pas été utilisés durant la seconde et 7 nouveaux sont apparus. Il y a eu une certaine concentration des effectifs. La plupart des sites abandonnés n'atteignaient pas 10 couples (8 sur 10) alors que les nouveaux ont plus de 10 couples en général (5 sur 7). L'effectifs moyen des colonies augmente passant de 40,3 couples en 2007 à 46,8 couple en 2014 (+ 16 %). Les secteurs Lay et Sèvre-Venise verte sont en nette progression. Dans le premier (+27,9 %) les colonies anciennes augmentent toutes à l'exception de Lavert-La Motte Gallard (Mareuil-sur-Lay-Dissais) et 3 sites apparaissent. Ce secteur avec le Marais mouillé nord avait connu une régression de plus de 15 ans. Dans le second, l'augmentation de l'effectif (+23,2 %) se localise surtout dans la partie centrale de la Venise verte, dans les communes de St Hilaire-la-Palud et Damvix ainsi que sur le site du Galuchet (Niort). A noter que la colonie de La Grande Bernegoue-Marais Michaud (Maillé), découverte en 2008 existait probablement antérieurement (23 nids en 2008 et 44 en 2014). Une petite hausse est aussi notée en Marais desséché. Le secteur Curé régresse après une progression entre 2000 et 2007. En Marais mouillé nord, pourtant très boisé, la régression lente se poursuit. Le nombre de nids de Hérons cendrés est en constante baisse ici depuis 1998. Il ne semble pas que la disponibilité en sites de nidification soit le facteur d'évolution démographique premier. Le secteur du Marais mouillé nord est une des zones les plus boisées du Marais poitevin et on y trouve un boisement vaste (propriété de 132 ha dont 112 ha de boisement) propriété ENS[1] du Conseil Général de la Vendée (communes de Nalliers et Mouzeuil-St-Martin) en gestion environnementale où plusieurs héronnières se sont installées entre 1972 et 2005 (Thomas A., 2007). On voit aussi que la colonie des Marzelles (secteur Lay) reste une des plus importantes du Marais poitevin (143 couples en 2014) et augmente par rapport à 2007, même si il y a de très importantes variations inter annuelles. Pourtant les coupes de bois s'y sont succédé depuis plusieurs années, réduisant considérablement la surface potentielle de nidification. La ressource alimentaire est une hypothèse plus intéressante mais il n'existe pas de travail en cours pour la confirmer. L'apparition de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarckii* début des années 2000 et sont expansion dans tout le Marais poitevin pourrait favoriser le Héron cendré.

Tableau 12 : Nombre de couples nicheurs du Héron cendré *Ardea cinerea* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
Nombre de couple	772	1073	1078	894	928	1076
Nombre de sites de nidification	12	16	26	21	23	23
Population française	13 652[1]	20 032	26 687	29 698	31 170	*
Part de la population française	5,7 %	5,4 %	4 %	3 %	3 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	82 %	80 %	70 %	42 %	29 %	49 %

* non publié lors de la rédaction du présent rapport [1] inventaire national réalisé en 1985

[1] Espaces Naturels Sensibles, acquis avec les fonds de la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles.

Fig. 13 : Nombre de couples nicheurs de Héron cendré *Ardea cinerea* en Marais poitevin

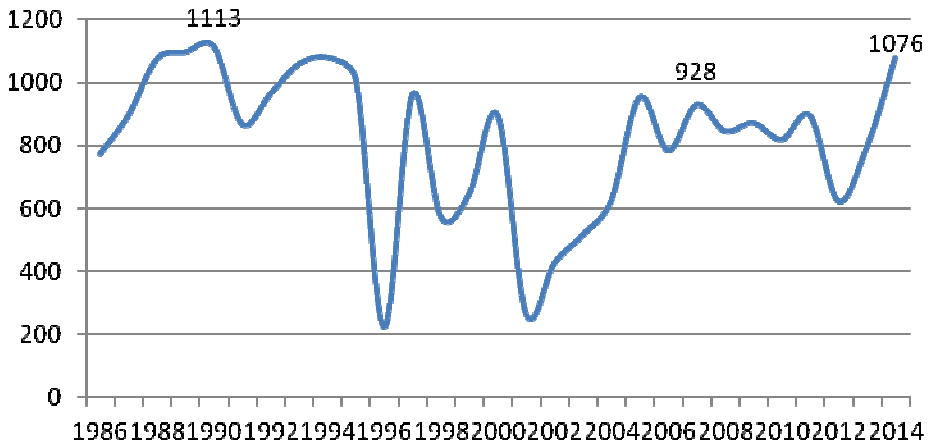

Fig. 14 : Evolution de la population nicheuse de Héron cendré *Ardea cinerea* par secteur - Marais poitevin

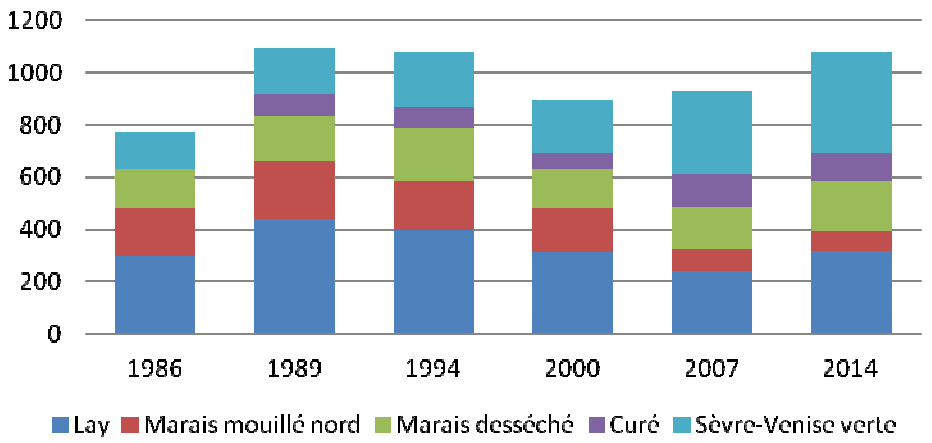

Fig. 15 : Taux d'accroissement démographique du Héron cendré *Ardea cinerea*

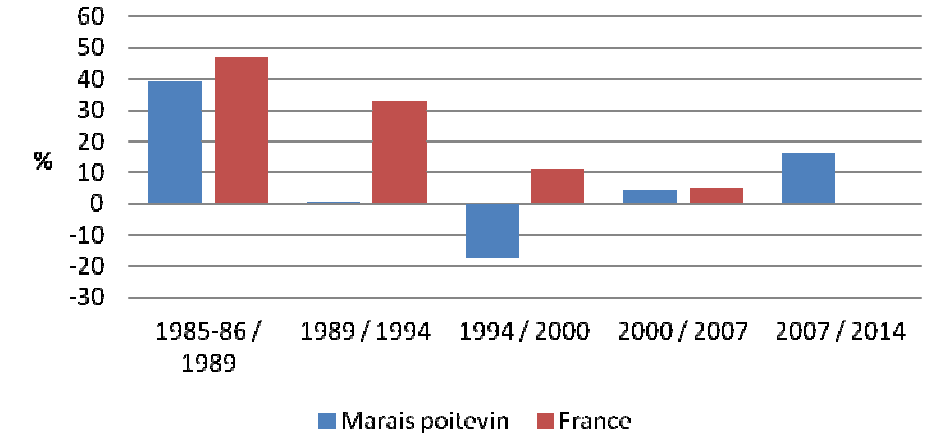

Héron cendré *Ardea cinerea*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

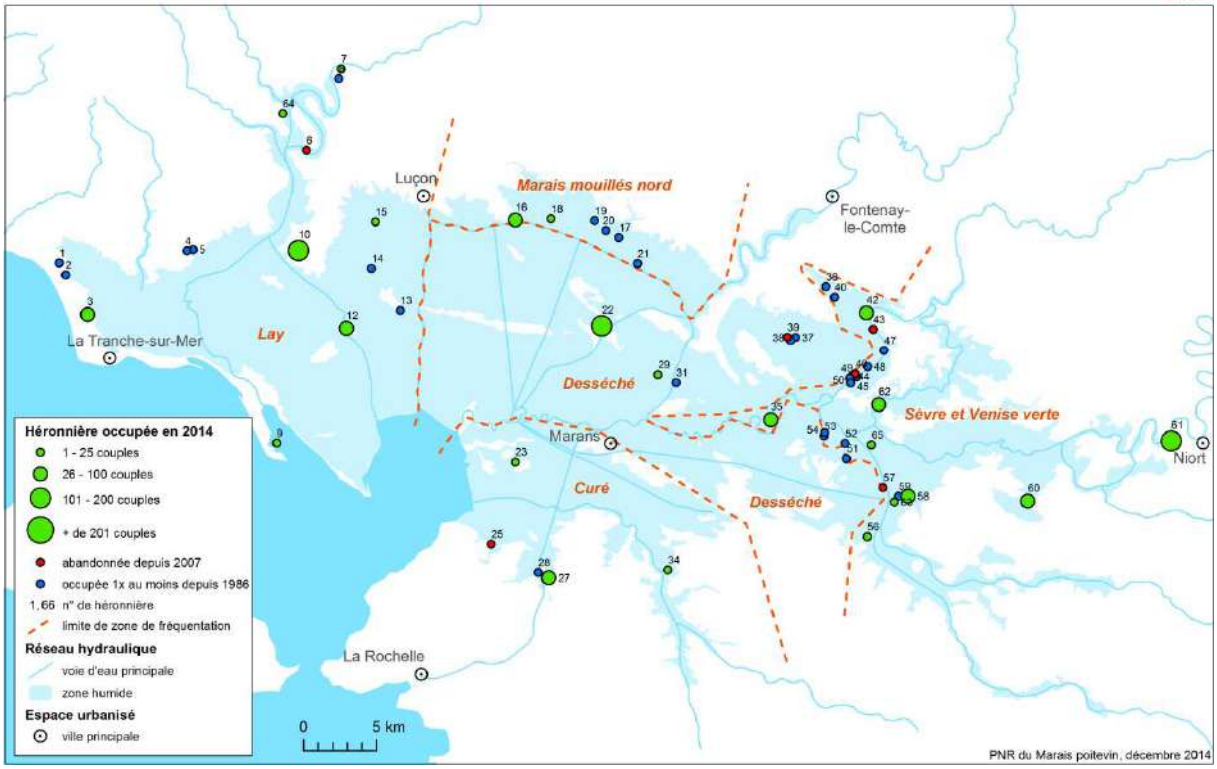

Héron pourpré *Ardea purpurea*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

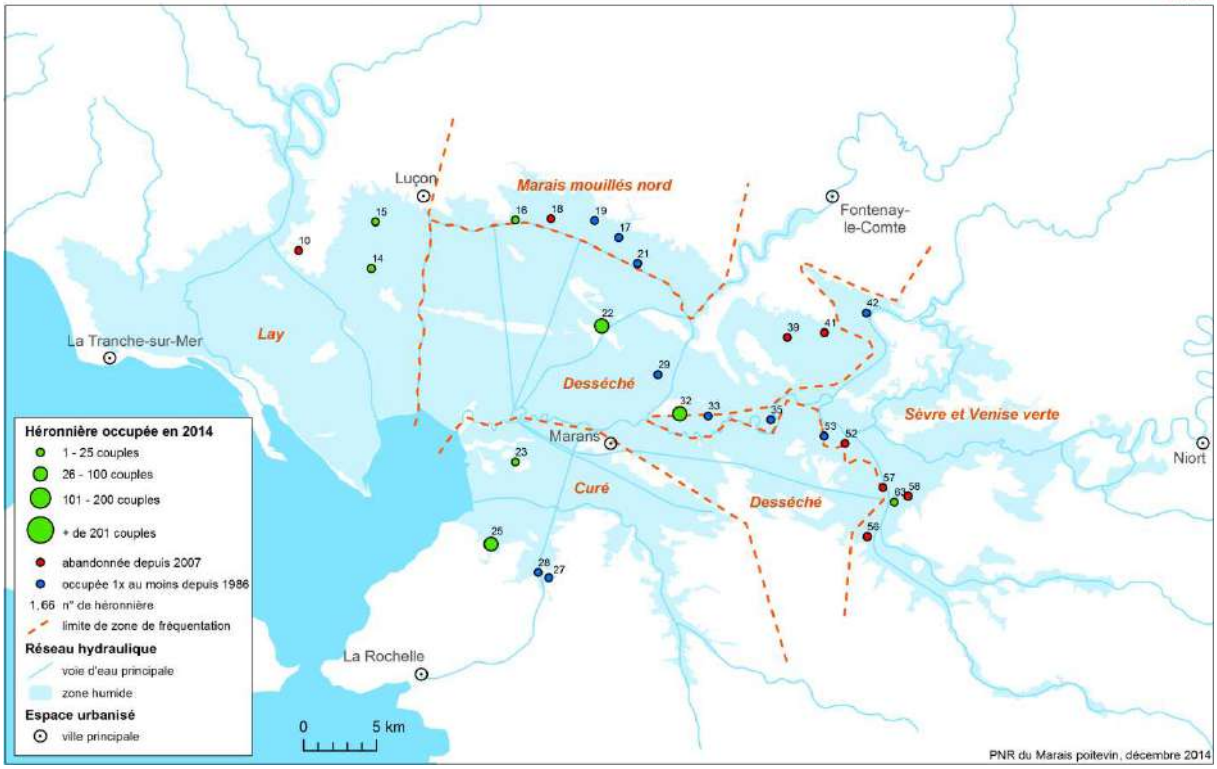

4.26 Héron pourpré *Ardea purpurea*

Depuis 2007, la population du Héron pourpré a diminuée de 55,1 %. Tous les secteurs sont concernés mais en particulier le Marais mouillé nord (-86,3 %) et Sèvre-Venise verte (-59,6 %). En parallèle le nombre de colonies diminue ; 14 en 2007 et 8 en 2014. Entre deux, 8 sites ont été abandonnés, 2 sont apparus et le nombre moyen de nids par colonie est passé de 34,6 à 27,2.
Ces dernières années, malgré des fluctuations inter annuelles, la régression apparait bien comme une tendance de fond en Marais poitevin. Elle contraste avec la très forte progression de l'espèce (en effectif et colonies) entre 1994 et 2007. Sans les résultats nationaux nous ne pouvons replacer le cas local dans son contexte. Le Héron pourpré est un migrateur transsaharien. Les conditions d'hivernage et de migration peuvent avoir joué sur l'évolution des effectifs. Une autre hypothèse serait une réduction de l'apport d'oiseaux ibériques à la suite de l'amélioration des conditions de nidification au sud des Pyrénées.

Une concurrence inter spécifique ne semble pas être en cause. Toutes les colonies du Hérons pourprés sont touchées, y compris celles qui sont mono spécifique (4 sur 5 ont disparu). En particulier le Héron cendré (occupation précoce des colonies, grande taille, similarité des zones de chasse) ne semble pas être en cause.

Tableau 13 : Nombre de couples nicheurs du Héron pourpré *Ardea purpurea* en Marais poitevin lors des enquêtes nationales.

	1986	**1989**	**1994**	**2000**	**2007**	**2014**
Nombre de couple	92	128	146	349	485	218
Nombre de sites de nidification	4	6	8	10	14	8
Population française	2741[1]	-	1934	1932	2834	*
Part de la population française	3,4 %	-	7,5 %	18,1 %	17,1 %	-
Part de la population de hérons du Marais poitevin	10 %	-	9 %	16 %	15 %	10 %

*non publié lors de la rédaction du présent rapport
[1] inventaire national réalisé en 1983

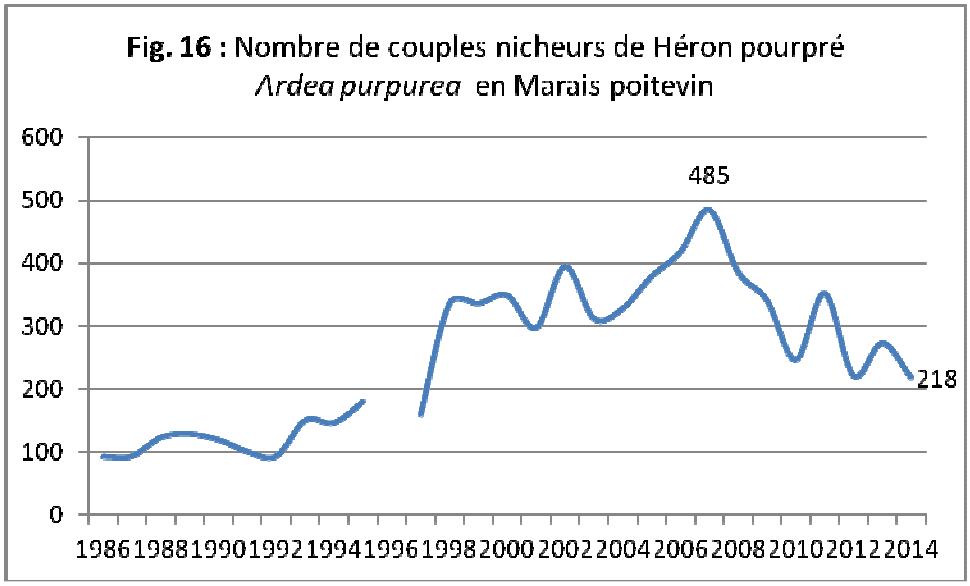

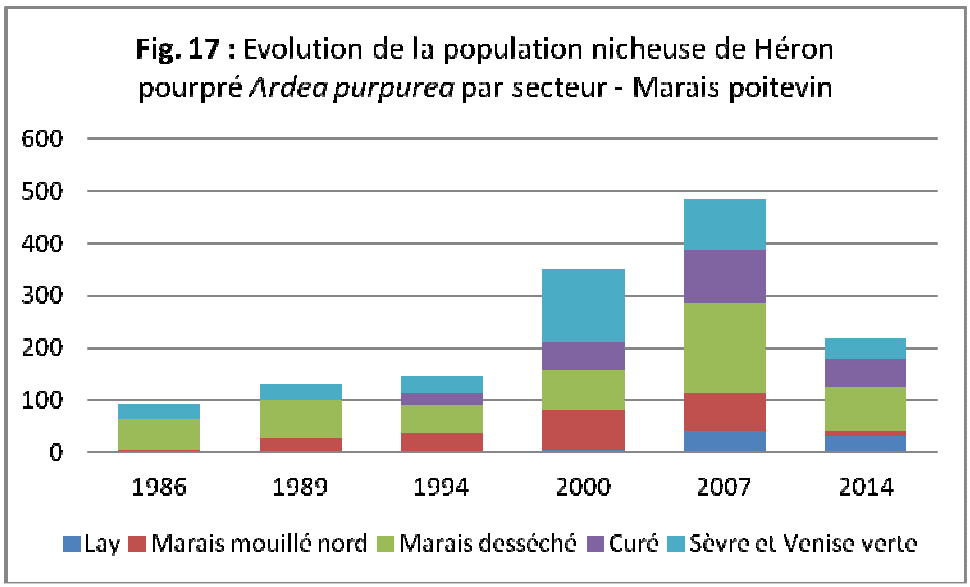

Fig. 17 : Evolution de la population nicheuse de Héron pourpré *Ardea purpurea* par secteur - Marais poitevin

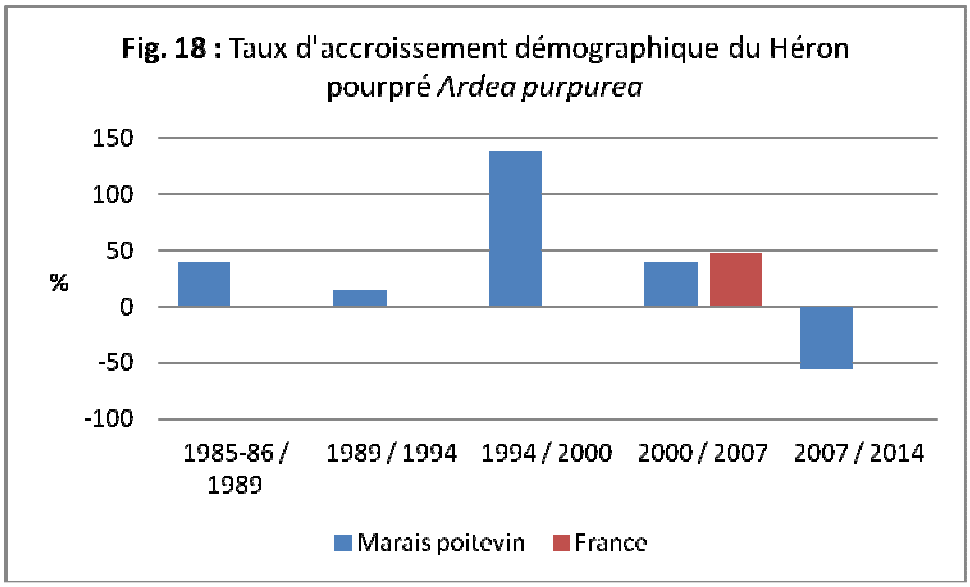

Fig. 18 : Taux d'accroissement démographique du Héron pourpré *Ardea purpurea*

4.27 Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*

La première nidification d'un couple est constatée en 2014 dans la colonie du Grand Taille-Fer « sud » (Les Magnils-Reigniers). Nous avions suspectée la nidification (1 ou 2 couples) en 2012 dans la colonie mixte (Héron pourpré, Héron garde-bœufs et Aigrette garzette) des Encloses Pelées qui se trouve 3 kilomètres au sud du Grand Taille-Fer « sud », sans confirmation. L'espèce est présente en permanence dans le Marais poitevin depuis plus de 15 ans. A l'heure actuelle aucune interaction négative vis-à-vis des hérons coloniaux n'a été notée dans la région.

L'espèces a été introduite en France et se reproduit sur la façade atlantique du Morbihan à la Charente-maritime (1 cas également en Maine-et-Loire). Cette espèce fait l'objet d'Arrêtés Préfectoraux de destruction par stérilisation des œufs et par tir des oiseaux volants. En 2013, Huit colonies ont totalisé 280 à 300 couples. Les opérations de destruction se montrent très efficaces puisque la population était évaluée à 1400 couples en 2008. Néanmoins l'expansion géographique de l'aire de nidification semble se poursuivre avec l'installation en 2013 d'une

colonie en Charente-maritime. La nidification aux Magnils-Reingniers se place dans ce contexte d'une population introduite initialement très dynamique mais en phase de déclin du fait de la mise œuvre d'un plan de destruction (Yésou P., 2014[2]).

Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*
Sites de nidification du Marais poitevin de 1986 à 2014

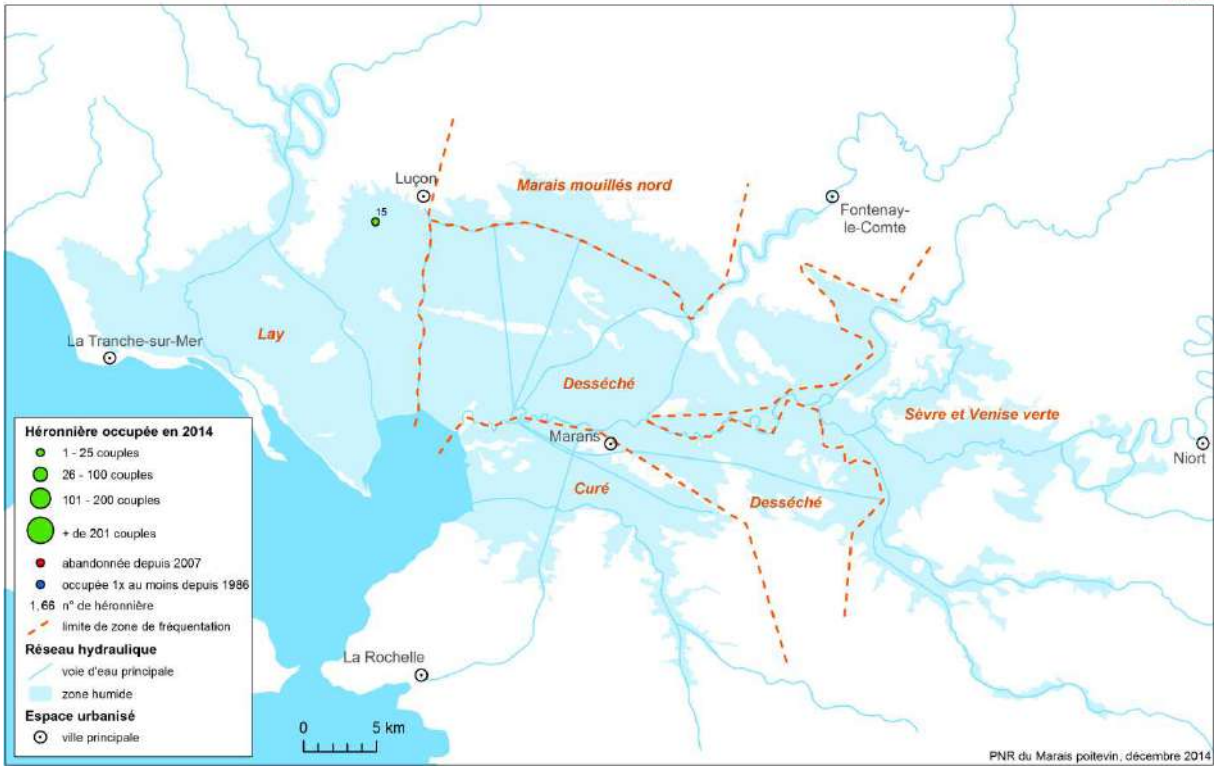

4.28 Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Aucune nidification n'a été prouvée dans le Marais poitevin, mais chaque année maintenant des couples accompagnés de jeunes volants stationnent précocement (fin mai et juin) sur divers sites en eau de la région. Cela laisse penser à une nidification relativement proche géographiquement. A rechercher donc.

[2] Nidification de l'Ibis sacré dans l'ouest de la France en 2013. Pierre Yésou, délégation interrégionale de l'ONCFS.

5 Synthèse

Une évolution générale récente négative mais des trajectoires différentes selon les espèces.

Après une longue évolution positive la population de hérons coloniaux du Marais poitevin a régressé nettement entre 2007 et 2014. La plupart des espèces est touchée à l'exception du Héron cendré et de la Grande aigrette. Des variations inter annuelles sont intervenues durant ces 7 dernières années et un rebond significatif est visible en 2014.
Les situations sont différentes pour chacune des 4 espèces en régression. Le Héron garde-bœuf et l'Aigrette garzette semblent essentiellement avoir été victimes de coups de froids hivernaux et peut-être d'une moindre immigration depuis d'autres régions ou depuis la Péninsule ibérique. Pour le Héron pourpré et le Bihoreau gris, deux espèces migratrices transsahariennes nous n'avons pas d'éléments explicatifs, d'autant que cette régression fait suite à une phase de forte progression (surtout pour le Héron pourpré). La situation du Héron pourpré en Marais poitevin entre 2000 et 2007 n'est pas isolée. Elle se place tout-à-fait dans une progression démographique de l'espèce sur la façade ouest du Pays (Marion L., 2009). Pour le Bihoreau gris, l'analyse est difficile. L'enquête nationale de 2007 révèle une forte régression numérique qui semble essentiellement provoquée par la situation du Midi-Pyrénées, principale région française de reproduction. Selon les régions la situation était très fluctuante sur la période 2000 à 2007 (*Ibidem*). La forte baisse dans le Marais poitevin durant la période suivante de 2007 à 2014 est-elle en lien avec une tendance nationale dont les prémices auraient-été enregistrés précédemment en Midi-Pyrénées ? Ces variations au niveau national ou régional peuvent-elles être reliées avec la qualité des conditions de nidification dans la Péninsule ibérique ? Les fortes sécheresses peuvent favoriser les effectifs français par une remonté d'oiseaux espagnoles. Inversement de meilleurs conditions en Espagne peuvent capter une partie des oiseaux précédemment nicheurs en France. Par ailleurs, la tendance à l'augmentation de l'hivernage du Bihoreau gris en région méditerranéenne française et dans la Péninsule ibérique soumet ces oiseaux aux risques de mortalité lors de vagues de froid. Ce nouveau paramètre qui peut-il avoir joué un rôle localement ?

Nous n'avons pas les résultats nationaux de l'enquête 2014 et ne pouvons donc pas replacer l'évolution en Marais poitevin (2007 à 2014) dans son contexte national.

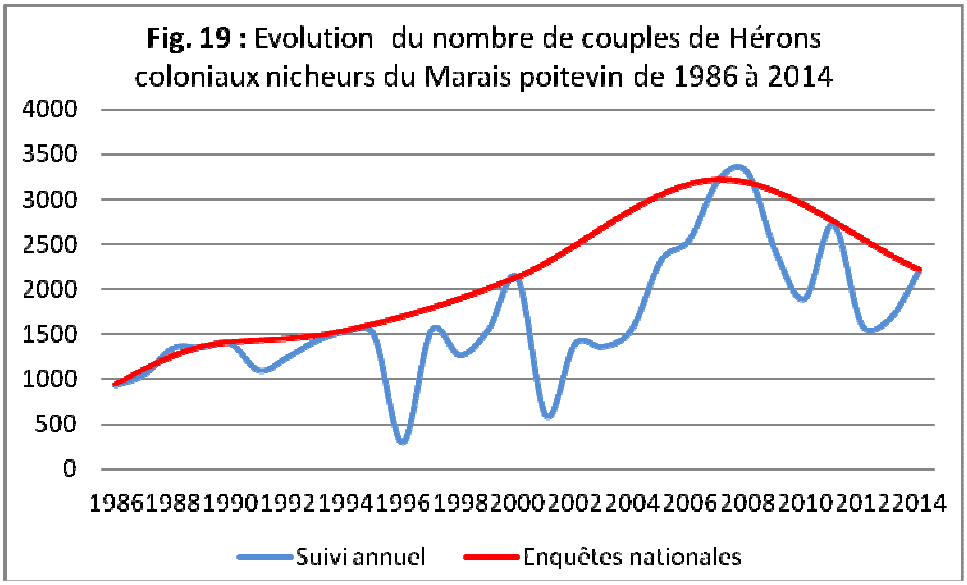

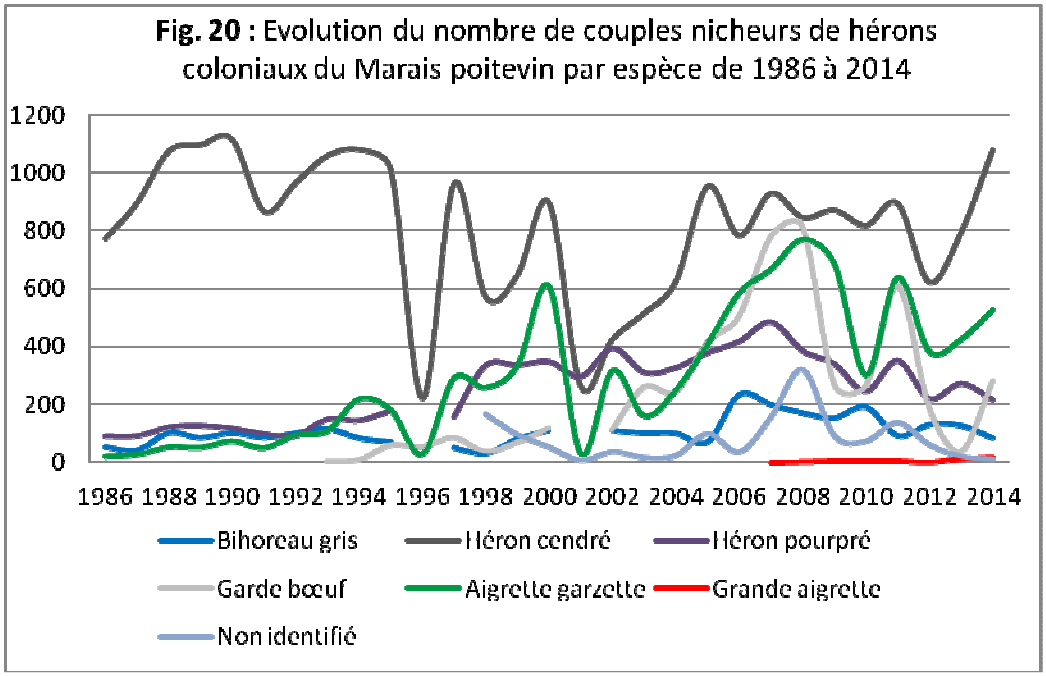

Une évolution différente selon les parties du Marais poitevin, mais avec une redistribution spatiale qui reste modérée et peu significative sur la période 2007 / 2014.

Selon les parties du Marais poitevin, la situation diffère. Les secteurs Lay et Sèvre-Venise verte sont en légère hausse. Les secteurs Curé et Marais mouillé nord connaissent une diminution modérée des effectifs alors qu'elle est très importante en Marais desséché. Cela se traduit principalement par une diminution de la taille moyenne des colonies, dont le nombre reste globalement et par secteur, très proche de celui de 2007. Les colonies sont donc relativement stables et 21 des 26 héronnières comptées en 2014 existaient en 2007 (75 % des colonies de 2007).

Si la richesse spécifique moyenne des héronnières croit encore, la part des nids des colonies mono spécifiques dans la population totale augmente. Cela est le fait de l'augmentation depuis 2007, de la taille des héronnières mono spécifiques du Héron cendré. Il s'agit d'une augmentation soit tout simplement par accroissement du nombre de nids soit, par perte d'espèce ; cas type de la héronnière du bois des Marzelles à St Denis-du-Payré. Cette colonie associait 5 espèces pour 347 nids en 2007. En 2014 il ne restait que le Héron cendré qui par contre est plus abondant passant de 88 à 143 nids occupés.

Une inversion de tendance pour le Héron cendré qui confirme la hausse de 2007.

Le Héron cendré, qui semblait en 2007 pouvoir être détrôné par le Héron garde-bœufs, demeure l'espèce principale du Marais poitevin (48,6 %). L'Aigrette garzette est repassée au second rang, devant le garde-bœufs. Viennent ensuite le Héron pourpré et le Bihoreau gris. La Grande aigrette qui est une acquisition de 2007 a une population embryonnaire qui semble prendre doucement son essor. L'Ibis sacré donne sa première nidification prouvée cette année (2014).

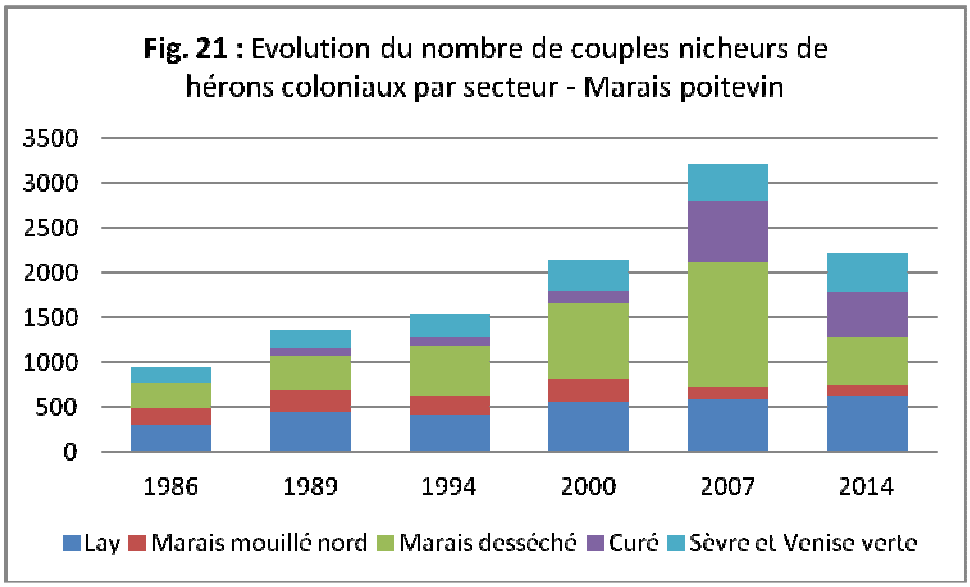

Tableau 14 : Classement par abondance hérons coloniaux nicheurs du Marais poitevin - 2014

Espèces	Nombre de couples en 2014	Nombre de couples en 2007
Héron cendré *Ardea cinerea*	1076	928
Aigrette garzette *Egretta garzetta*	527	667
Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*	281	782
Héron pourpré *Ardea purpurea*	218	485
Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*	85	200
Grande aigrette *Casmerodius albus*	15	1
Non identifié	12	156
Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*	1	0

Les causes de l'évolution démographique en partie inconnues.

Faire le lien entre des facteurs locaux et la diminution du nombre de hérons nicheurs n'est pas aisé. Pour ce qui est de la ressource trophique, il est souvent avancé le rôle positif de l'Ecrevisse de Louisiane qui est consommée abondamment par les hérons dans le Marais poitevin. Le développement de cette proie très abondante pourrait être une des raisons du redressement des effectifs du Héron cendré. Si c'est le cas, cela renforce l'hypothèse d'une cause externe à la région explicative des régressions du Bihoreau gris et du Héron pourpré, qui exploitent eux aussi cette écrevisse.

Les menaces qui pèsent sur les colonies identifiées par les compteurs sont les coupes de bois et le dérangement humain. Pour la première, cette menace est mentionnée pour 14 sites, mais elle est « actuelle » selon la base de données, pour 5 d'entre-deux. Seule la colonie de Hérons pourprés des Marais d'Ecoué (Doix) est abandonnée en 2014 en raison d'une coupe à blanc du bois durant l'hiver 2013/2014. Les autres sites restes occupés. Le dérangement est mentionné pour 2 sites, Pieds Blancs (St Hilaire-la-Palud) et le Marais des demoiselles (Damvix), deux sites nouveaux par rapport à 2007. On notera que cette menace n'est pas retenue pour le site des Casserottes (La Tranche-sur-Mer) alors qu'une piste cyclable et une piste équestre passent pratiquement aux pieds de la colonie.
On ne note donc pas d'évolution notable du niveau de menace sur les colonies depuis 2007.

La persistance de deux tiers des colonies de 1986 nous montre une certaine continuité de la capacité d'accueil des sites et d'un niveau actuel de menace réel mais relativement bas. En tout cas, à un niveau qui ne met pas en cause jusqu'à aujourd'hui la population de hérons.

Au niveau de la zone humide dans son ensemble, l'occupation du sol, la gestion hydraulique et l'utilisation humaine du territoire ne semble pas avoir évolué de façon à pouvoir expliquer la perte de 1004 nids de hérons entre 2007 et 2014. Le Marais poitevin était déjà très artificialisé en 2007 et les « problématiques hydro agricoles » sont *a priori* les mêmes.

La protection des sites de nidification ne semble pas dicter la dynamique des colonies.

Le rôle des espaces protégés actuellement n'est pas déterminant pour le choix des sites de nidification. Les quatre réserves naturelles nationales du Marais poitevin ne sont pas utilisées pour la nidification. Il s'agit en revanche de zones d'alimentation (RNN de St Denis-du-Payré, les 2 RNN de la Baie de l'Aiguillon et la RNN de la lagune de la Belle-Henriette). Les espaces sous gestion environnementale potentiellement utilisables pour la nidification des hérons ne semblent pas être fondamentalement plus attractifs que les zones sans protection. Les terrains ENS (Espaces Naturels Sensibles) du CG 85 de Nalliers et Mouzeuil-St-Martin ne sont pas occupés. Le site de Charouin également site ENS, colonie la plus ancienne du Marais poitevin, perdure mais elle a perdu 43 % de ses nids depuis 2007. Même constat pour la colonie du Marais madame de la Grève-sur-le-Mignon ou à Doix-Fontaine (ENS CG85). On peut penser que ces espaces présentent des caractéristiques similaires à celles des bois privés (habitat, dérangement, gestion etc.), en tout cas pas significativement plus propices aux hérons ou bien, qu'un paramètre environnemental périphérique est négatif (ressource alimentaire). La colonie de la réserve biologique domaniale de la Pointe d'Arçay a perdu l'Aigrette garzette mais le Héron cendré se maintient. Le site a été touché par la tempête Xynthia début 2010. Les Pins maritimes *Pinus pinaster* sont en 2014 en grande partie morts dans la héronnière et alentour. D'ici quelques années, ces arbres devraient tombés. Il reste une zone assez grande de forêt dans le nord de la réserve pouvant être utilisée. Elle est néanmoins plus proche de l'urbanisation de la Faute-sur-Mer. Cette colonie qui existe depuis 25 ans est toujours restée très réduites avec un maximum de 62 nids en 2000. On remarquera que l'APPB du Pain Béni, principale colonie du Marais poitevin, ce qui a justifier de ce classement, est mentionnée comme menacée par les coupes de bois dans la base de donnée de l'enquête 2014. Ce qui pose question quant au statut de protection de ce site depuis 1998 (27 décembre 1997) et qui bénéficie d'un plan de gestion encadrant notamment les coupes d'exploitation.

Enfin, la mobilité inter annuelle avec des reports de couples entre sites est possible mais très difficile à appréhender ici. La distance entre les héronnières est souvent réduite et bien inférieure au rayon d'action des oiseaux en période de nidification. Il faut être prudent sur les variations des différents sites qui peuvent refléter un déplacement local et non pas une dégradation majeure du milieu.

6 Conclusion et perspectives

Si l'effectif global des hérons coloniaux nicheurs du Marais poitevin a perdu environ un tiers de ses effectifs de 2007 à 2014, **la situation n'est peut-être pas aussi alarmante qu'il n'y parait**. Une large part (74 %) de cette baisse est imputable à la chute des effectifs des petits hérons blancs (Héron garde-bœufs et Aigrette garzette) qui est la conséquence de vagues de froids hivernales. On sait par expérience que ces évènements sont « réversibles » et que les populations se reconstituent à la faveur de conditions climatiques plus clémentes. Il faut dire qu'il s'agit d'effets de phénomènes naturels, sans rapport avec une évolution négative d'origine anthropique de la région.
Il demeure des interrogations sur la signification des baisses qui touchent le Bihoreau gris et le Héron pourpré. Avec le seul jeu de données des effectifs locaux nous ne pouvons expliquer ce résultat (cause locale, dynamique plus large ?).

Les points positifs sont la confirmation de l'augmentation de la richesse spécifique avec la Grande aigrette et l'augmentation de la richesse spécifique moyenne des colonies et la fin de la régression du Héron cendré.

Le niveau de conservation et de menace de la population et des habitats parait stable depuis 2007. Il n'y a pas de menace clairement identifiée pouvant expliquer la perte de 1004 nids, ni pouvoir mettre en péril la population à très courts termes.
Le Marais poitevin est une région très artificialisée de longue date avec des pressions anthropiques variées sur la fonctionnalité hydraulique, la pollution, les coupes de bois ou la quiétude… La situation de ce côté parait aujourd'hui stable mais, rien n'exclut des évolutions négatives futures. Le retour à une exploitation du bois (en relative déprise depuis plusieurs dizaines d'années) plus intense sur les sites de colonies mais plus générale, est probablement la menace principale.

Le maintien de la capacité d'accueil du territoire pose aussi question, faute de données ; ressource trophique, quiétude pour les activités de confort, la constitution des dortoirs, l'hivernage…
Il apparait comme prioritaire si des mesures de préservations des hérons du Marais poitevin sont prises de travailler sur la qualité de l'habitat. **Constituer des réseaux de milieux boisés en libre évolution garantissant la pérennité d'un nombre minimal de sites potentiels de reproduction et améliorer la ressource trophique de la région.** Nous rejoignons ici nos conclusions des rapports de 2005 et 2007 sur les boisements humides et les hérons coloniaux nicheurs du Marais poitevin (Thomas A, 2005, 2007). Il n'apparait pas nécessaire d'intervenir spécifiquement sur des sites de héronnières actuelles. Un certain nombre dont le Pain Béni bénéficie déjà de mesures d'acquisition ou de protection (32 % de la population totale de hérons en 2014).
Pour réfléchir à des actions de préservation et pour évaluer l'efficacité des actions de protections déjà engagées en faveur des hérons, **nous manquons de nombreuses informations**. Combler ces lacunes peut aussi être un objectif.
L'exploitation spatio-temporel du territoire est très mal connue et ne fait pas l'objet de suivi. Même constat sur l'exploitation de la ressource trophique par les différentes espèces selon les secteurs ou les saisons, idem au sujet de la constitution des dortoirs…

La poursuite du suivi des colonies est évidement important. Au minimum, le dénombrement exhaustif est nécessaire lors des enquêtes nationales (intervalle de 7 années). Ce format de suivi parait satisfaisant pour le suivi de l'évolution à moyen et long terme.

Seulement 16 sites des 65 connus de la période 1986 / 2014 n'ont jamais été compté lors d'une enquête nationale. Grâce au suivi annuel nous savons que ces sites ne totalisent que 21 dénombrements pour 94 nids en cumulé et qu'ils ne sont pas significatifs dans la population générale du Marais poitevin. L'effectif moyen de ces sites est de 4,5 nids (maximum de 17 nids) pour une longévité moyenne de 1,3 an (max. de 3 ans). Pour la compréhension générale de la dynamique, on le voit, les comptages annuels ne nous apportent pas beaucoup d'informations supplémentaires. En revanche, le dénombrement annuel permet de mieux analyser les évolutions, notamment en ce qui concerne l'impact des coupes de bois ou des hivers froids (voir fig. 19). Le maintien d'une prospection minimale est indispensable aussi pour la découverte des nouveaux sites. Les inventaires ne doivent pas se résumer à la visite des sites connus mais bien aussi intégrer un travail de recherche comme en 2014, ce qui renforce la fiabilité de nos résultats.

Enfin, un effort sur la prospection et la recherche des espèces potentielles que sont la Spatule blanche et le Crabier chevelu *Ardeola ralloides* pourrait-être consenti.

7 Bibliographie

Marion L., 2009. Recensement national des Hérons coloniaux de France en 2007.Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – SESLG-CNRS-Université Rennes 1-MNHN, pp84.

Thomas A., 2005. Les boisements humides du Marais poitevin. Quelle valeur biologique ? Plan d'action pour le développement des habitats et des espèces remarquables. Parc Interrégional du Marais poitevin, 82p.

Thomas A., 2007. Les Hérons coloniaux reproducteurs du Marais poitevin. Evolution de la population 186-2007. Parc Interrégional du Marais poitevin, pp80.

ANNEXE 1 : Liste des organismes et personnes participants à l'inventaire des ardéidés coloniaux nicheurs du Marais poitevin en 2014.

Organismes : Association Cantonale d'Etude et de Défense de l'Environnement dans le Marais (ACEDEM), Conseil Général de la Vendée, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Participants : Xavier Baron, Alix Blaineau, Serge Bouju, Batiste Breget, Damien Chiron, Michel Clément, Thierry Dodin, Caroline Echappé, André François, Hélène Goossens, Lydie Gouraud, Matthieu Guillot, Quentin Guillory, Jean-Pierre Guéret, Emmanuel Joyeux, Jordane Lambremon, Jacques Marquis, Fabien Mercier, Steve Moneuse, Sébastien Palier, Marie Richard, Eric Rousseaux, Déborah Rufo, Florian Stevenin, Julien Sudraud, Alain Texier, Hugues des Touches, Paul Trotignon, Laurent Tullié, Lucie Vialle.

ANNEXE 2 : Fiche de résumé

Suivi de la population d'ardéidés coloniaux reproducteurs du Marais poitevin. 1986-2014

Thème(s) : Bilan et analyse de l'évolution de la population de hérons coloniaux nicheurs du Marais poitevin.
Mots-clés : Hérons nicheurs, Marais poitevin

Espèce(s) concernée(s) : Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande aigrette *Casmerodius albus*, Héron cendré *Ardea cinerea* et Héron pourpré *Ardea purpurea*. Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, la Spatule blanche *Platalea leucorodia*, Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*.

Type étude : Synthèse inventaire
Objectif(s) de l'étude :
Résumé :
Les hérons coloniaux nicheurs font l'objet d'un suivi depuis 1986. Nous présentons ici les résultats[3] acquis lors du dénombrement de la population nicheuses en 2014 à l'occasion du dixième recensement national des hérons coloniaux nicheurs.
Son présenté et discuté les tendances et évolutions constatées dans le Marais poitevin depuis la précédente enquête nationale (2007) et plus largement depuis 1986.

Période / Année de réalisation : septembre 2014
Perspective(s) d'application : Suivi, protection, gestion des milieux
Nombre de pages : 24
Noms des partenaires : Alain Thomas
Noms des financeurs : Parc Naturel Régional du Marais poitevin, Natura 2000, Etablissement Public du Marais poitevin.

Marion L., 2009. Recensement national des Hérons coloniaux de France en 2007.Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – SESLG-CNRS-Université Rennes 1-MNHN, pp84.
Thomas A., 2005. Les boisements humides du Marais poitevin. Quelle valeur biologique ? Plan d'action pour le développement des habitats et des espèces remarquables. Parc Interrégional du Marais poitevin, 82p.
Thomas A., 2007. Les Hérons coloniaux reproducteurs du Marais poitevin. Evolution de la population 186-2007. Parc Interrégional du Marais poitevin, pp80.

[3] Les effectifs et bilan des dénombrements peuvent être obtenus sur demande auprès du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.